



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 029 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 3 novembre 2016

—
Président

M. Pat Finnigan

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le jeudi 3 novembre 2016

•(0845)

[Français]

Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)): Bonjour à tous.

[Traduction]

Je déclare la séance ouverte. Je souhaite la bienvenue aux personnes qui participeront à notre étude sur le CSA.

Nous accueillons aujourd'hui Mme Caroline Emond, des Producteurs laitiers du Canada, qui a déjà comparu devant notre Comité.

[Français]

Bienvenue, madame Emond.

[Traduction]

Nous accueillons également Émie Désilets, directrice adjointe de la recherche en production laitière.

[Français]

Bonjour, madame Désilets.

[Traduction]

Enfin, nous accueillons Mark Davies, président, et Phil Boyd, directeur général, des Éleveurs de dindon du Canada.

Bienvenue, messieurs Davies et Boyd.

Comme à l'habitude, chaque organisme aura 10 minutes pour témoigner.

Monsieur Davis, c'est à vous.

M. Mark Davies (président, Éleveurs de dindon du Canada): Merci beaucoup, monsieur le président.

Permettez-moi de me présenter brièvement. Comme on vient de le dire, je m'appelle Mark Davies et je suis le président des Éleveurs de dindon du Canada. J'ai une ferme dans la vallée de l'Annapolis, en Nouvelle-Écosse, où j'éleve des dindons depuis 25 ans. Je suis un fermier de deuxième génération. Ma ferme, quant à elle, existe depuis la première année de la gestion de l'offre. Nous avons acheté notre ferme à ce moment-là.

Je tiens à vous remercier de nous avoir invités à discuter du prochain CSA.

Je commencerai en vous dressant un bref portrait de notre industrie. Notre organisme, qui représente 535 éleveurs de huit provinces canadiennes, de la Nouvelle-Écosse à la Colombie-Britannique, a généré des recettes monétaires agricoles de près de 400 millions de dollars en 2015. Au cours des cinq dernières années, la production agricole a augmenté de 12 %, grâce à la croissance des activités à valeur ajoutée de 19 % au cours de la même période.

Dans l'ensemble de la chaîne, le secteur du dindon crée 14 000 emplois et une activité économique de 3,3 milliards par année, répondant ainsi à 95 % de la demande canadienne en dindon

et en produits transformés à base de dindon. Le secteur importe 37 millions de dollars de viande de dindon, alors que les exportations sont évaluées à 32,4 millions de dollars par année, d'après les données statistiques de 2015. Le Canada est aussi un chef de file mondial de la génétique du dindon, en raison notamment du système de quota national en place depuis des années.

Les éleveurs de dindons, qui fonctionnent, comme vous le savez, dans le cadre de la gestion de l'offre, considèrent que la gestion de l'offre est un élément important de l'agriculture canadienne, y compris du point de vue du programme de gestion des risques commerciaux en tant que tel. C'est notre vision de la gestion de l'offre. Cette importance a été reconnue par les parlementaires et les gouvernements, en plus d'être réitérée dans la *Déclaration de Calgary*, en juillet 2016, et nous croyons qu'elle devrait faire partie de l'assise du prochain cadre stratégique.

La Fédération canadienne de l'agriculture, dont fait partie notre organisme, a témoigné devant le Comité la semaine dernière. La FCA a travaillé très fort à l'élaboration du prochain cadre stratégique. Nous vous encourageons à accorder une grande importance à leur présentation et à leurs objectifs au moment d'émettre vos recommandations.

Les EDC ont concentré leurs efforts dans deux principaux domaines: le financement de grappes de recherche, par l'entremise du Conseil de recherches avicoles du Canada, et la conception, la mise en œuvre et l'examen de nos programmes à la ferme, dont le Programme de salubrité des aliments à la ferme et le Programme de soin des troupeaux. Dans les deux cas, notre secteur a observé les retombées positives du cadre actuel et précédent. Cette expérience teinte nos commentaires concernant le prochain cadre stratégique, particulièrement à la lumière des influences actuelles et émergentes dans le secteur agricole et agroalimentaire canadien.

Passons maintenant à l'objectif d'aujourd'hui, c'est-à-dire le prochain cadre stratégique. La *Déclaration de Calgary* précise les principaux secteurs d'intérêt du prochain cadre stratégique. Pour notre part, nous allons aujourd'hui nous concentrer sur les trois éléments suivants: la recherche et l'innovation; le lien entre, d'une part, l'agriculture et l'agroalimentaire et, d'autre part, la population; et la croissance des activités nationales à valeur ajoutée.

Le premier élément est la recherche et l'innovation. Nous soutenons le processus de financement des grappes prévu dans les deux derniers cadres stratégiques. L'approche a généré des occasions pour notre secteur, particulièrement en lien avec notre stratégie de recherche. Nous voyons dans le libellé de la *Déclaration de Calgary* une indication claire de l'orientation des ministres, à tout le moins de la direction qu'ils veulent prendre.

J'aimerais attirer votre attention sur deux points en particulier. D'abord, la nécessité de renforcer la capacité de recherche scientifique et d'innovation, et l'importance d'agir rapidement en la matière. Ensuite, le financement d'activités de recherche dans les domaines exigeant un engagement soutenu. Ces deux objectifs nécessitent notre attention et méritent d'être approfondis alors que *Cultivons l'avenir 2* arrive à sa fin et que le prochain cadre stratégique est sur le point d'être mis en œuvre.

Le modèle de financement par grappes nous a été très utile, ainsi qu'à nos partenaires du Conseil de recherches avicoles du Canada, et ce modèle quinquennal est utile à notre secteur et aux chercheurs. Nous nous demandons toutefois s'il serait possible de prolonger la durée du financement. Cela permettrait d'adopter des stratégies de recherche plus souples et de répondre aux besoins qui se présentent.

Enfin, en ce qui concerne les capacités, comme vous le savez, il n'existe actuellement aucun centre de recherche fédéral sur la volaille. Cela est très préoccupant pour notre industrie dans son ensemble. Il est très important de ne pas oublier les différents secteurs de la volaille, d'autant plus que le financement fédéral ciblé versé aux centres existants augmente, tant dans le cadre actuel que dans le cadre futur. Nous croyons que cela devrait être pris en compte quand viendra le temps de discuter du financement de la recherche sur la volaille.

Le deuxième élément est la confiance du public. Nous savons tous que cela est important pour l'opinion publique, particulièrement depuis les trois à cinq dernières années, où l'on a vu l'importance pour bien des gens de comprendre le fonctionnement du monde agricole.

● (0850)

Nous sommes tous conscients que le secteur agricole et agroalimentaire se trouve devant un défi et une occasion uniques, en raison de la volonté légitime de la population et des consommateurs d'en savoir plus sur la production des aliments qu'ils consomment et sur les conséquences de la production et de la transformation alimentaires sur nos ressources naturelles et l'environnement. Comme l'ont noté d'autres personnes avant moi, il pourrait y avoir un problème de confiance – parfois important – en ce qui concerne l'innovation scientifique à laquelle nous recourons et l'acceptabilité de cette innovation chez les consommateurs. Nous croyons que ce fossé pourrait être comblé par une meilleure compréhension des innovations. Une meilleure compréhension maintiendrait et solidifierait la confiance du public dans la production agricole et la transformation alimentaire canadiennes.

Nous avons également intégré le réseau pour la confiance du public créé un an plus tôt. C'est une priorité majeure pour nous. Nous serions prêts à soutenir une approche intégrée réunissant les gouvernements et l'industrie afin de renforcer la confiance du public, comme le prévoit la *Déclaration de Calgary*, mais il faudrait y inclure l'application uniforme des normes aux produits qui entrent sur le marché canadien. Ce n'est pas une demande récente du secteur de l'agriculture. Le soutien des programmes visant, notamment, l'amélioration de la confiance du public et le financement d'initiatives qui permettent l'amélioration des pratiques, est plus que justifié.

Le dernier élément est la croissance de la valeur ajoutée. Le segment de transformation ultérieure ou de valeur ajoutée du marché, comme je l'ai noté dans mon introduction, est le moteur de la croissance de notre secteur. L'activité à valeur ajoutée est solide, et les agriculteurs répondent aux besoins du secteur en privilégiant une approche d'approvisionnement souple et axée sur le marché. Nous

avons aussi créé et mis en place des programmes de salubrité des aliments et de soin des troupeaux. Les deux sont importants pour les clients et les consommateurs. Ils font ressortir l'importance d'insister sur la valeur ajoutée dans le prochain cadre stratégique, et sont très importants pour nos agriculteurs, particulièrement si le Partenariat transpacifique entre en vigueur. Notre secteur fera face à un régime d'accès à l'importation important, et nous croyons que ce régime sera utilisé pour importer de la viande de deuxième transformation – c'est-à-dire de la viande désossée, qui est le réel moteur économique et la principale importation –, qui sera utilisée pour les produits de transformation finale. Or c'est un secteur qui a besoin d'une approche intégrée et éclairée de toute la chaîne d'approvisionnement intérieure, avec l'appui des gouvernements, pour maintenir et augmenter la production nationale.

Pour conclure, j'aimerais vous remercier de m'avoir donné la chance de témoigner aujourd'hui. Nous n'avons pu aborder que les points les plus importants des trois principaux sujets qui nous préoccupent, trois sujets qui coïncident avec notre plan d'activités, que nous avons, incidemment, finalisé à Calgary, en mai dernier. Nous constatons une réelle concordance dans nos deux initiatives. Mais ce n'est pas une surprise, étant donné les changements en cours dans le secteur agricole et agroalimentaire canadien. Nous avons les mêmes priorités. Nous sommes prêts à collaborer avec les membres du Comité, le gouvernement et les fonctionnaires, au besoin. Merci de votre temps.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Davies.

[Français]

La parole est maintenant à Mme Caroline Emond des Producteurs laitiers du Canada.

Mme Caroline Emond (directrice générale, Producteurs laitiers du Canada): Merci beaucoup, monsieur le président.

[Traduction]

Tout d'abord, je vous remercie, au nom des Producteurs laitiers du Canada, de votre invitation à participer à cette très importante étude sur le prochain cadre stratégique agricole. Je commencerai ma déclaration en français.

[Français]

Je suis accompagnée, ce matin, de ma collègue Émie Désilets qui est directrice adjointe de la recherche en production laitière aux Producteurs laitiers du Canada. Elle connaît très bien le cadre actuel et pourra répondre à vos questions.

Le secteur laitier canadien contribue énormément à l'économie canadienne. Selon la plus récente étude menée par ÉcoRessources à la fin de 2015, le secteur laitier canadien contribue à près de 20 milliards de dollars au PIB et 4 milliards de dollars en recettes fiscales chaque année, tout en maintenant 221 000 emplois équivalents temps plein. Cela représente de 2013 à 2015 une hausse de 5 % en contributions au PIB, de 5 % aux recettes fiscales et de 3 % du nombre d'emplois. De plus, l'industrie laitière est le premier ou le deuxième secteur agricole en importance dans sept des dix provinces. Contrairement à ce qui se produit dans d'autres pays, où les revenus des producteurs sont hautement subventionnés, les producteurs laitiers canadiens ne reçoivent aucune subvention directe et tirent leurs revenus du marché.

La définition du nouveau cadre stratégique pour l'agriculture est un enjeu clé pour notre secteur. Il est évident qu'en 10 minutes il sera difficile de couvrir le sujet de façon détaillée. Nous serons toujours disponibles pour y contribuer tout au long du processus de développement.

Plusieurs des programmes touchant notre industrie contribuent directement à livrer les objectifs du cadre stratégique, qu'il s'agisse de la croissance du marché ou du développement durable. Il est clairement important de maintenir et même d'accroître les investissements en partenariat avec le secteur laitier.

Maintenant, je vais dire un mot sur le programme Agri-innovation..

Après consultation auprès des intervenants du secteur laitier, les Producteurs laitiers du Canada, ou PLC, ont adopté, cet été, une stratégie nationale de recherche laitière qui établit les priorités pour les cinq prochaines années. Les PLC et leurs membres veillent actuellement à coordonner les investissements dans la recherche laitière et à tirer profit des partenariats, à tous les niveaux, afin d'optimiser les investissements des producteurs dans la recherche et de générer des résultats ciblés pour faire progresser le secteur.

Les PLC croient fermement que le prochain cadre stratégique devrait maintenir à 75-25 le ratio global gouvernement-industries de l'investissement pour les demandeurs issus d'organismes sans but lucratif. Si ce ratio changeait, l'industrie pourrait ne pas être en mesure de compenser cette réduction des contributions gouvernementales, ce qui réduirait les efforts et les capacités de recherche.

Afin de maximiser l'efficacité du continuum de recherche, il ne devrait pas y avoir d'interruption entre le prochain cadre stratégique et Cultivons l'avenir 2. L'accès aux chercheurs du gouvernement et des universités par l'entremise de Cultivons l'avenir 2 fut apprécié. Cet accès a été une composante clé pour maximiser le succès des projets multidisciplinaires et collaboratifs. Les PLC considèrent que tous les types de recherche et de projets considérés importants pour l'industrie devraient continuer à être admissibles et financés dans le cadre du prochain programme.

Par ailleurs, il est vital pour les PLC de pouvoir continuer à financer des essais cliniques sur la nutrition humaine et la recherche sur la santé, en vertu des programmes de grappes. En effet, de tels essais fournissent des données scientifiques robustes pour étayer les lignes directrices cliniques en santé publique. Le programme de grappes constitue une occasion unique et très importantes pour nous, car ces essais sont généralement de plus longue durée, très coûteux à mener et normalement difficiles à financer à partir de nos autres programmes de financement.

Finalement, les PLC demandent que le prochain cadre stratégique inclue le maintien d'un financement afin d'assurer une diffusion efficace et rapide des résultats de recherche et des nouvelles connaissances et technologies. De plus, le prochain cadre stratégique devrait être plus flexible avec le budget et le plan de travail afin de répondre aux enjeux qui pourraient survenir durant la période de recherche.

Le rôle et les responsabilités des récipiendaires de la Grappe devraient être revus et mieux définis en ce qui a trait à la gestion de la propriété intellectuelle dans le cadre du programme.

●(0855)

J'aimerais vous fournir quelques exemples d'impacts concrets de la grappe Cultivons l'avenir 2.

La génétique laitière canadienne compte parmi les meilleures au monde. Depuis 1988, la valeur totale des exportations de génétique laitière canadienne, y compris de bovins laitiers, d'embryons et de semences est passée de 68 millions de dollars à 140 millions de dollars en 2015.

Concernant le développement durable, l'équivalent CO₂ des fermes laitières a été réduit de plus de 25 % entre 1981 et 2006

grâce aux gains d'efficacité réalisés sur les fermes. Cette tendance démontre une baisse constante des émissions de gaz à effet de serre des fermes laitières d'environ 1 % par année.

Les résultats de la recherche ont mené à l'élaboration de normes basées sur la science pour le volet « bien-être animal » du programme proAction des PLC.

Les produits laitiers, quelle que soit leur teneur en matières grasses, n'accroissent pas les risques de maladies cardiovasculaires. En fait, de plus en plus de données indiquent que les produits laitiers sont associés à un risque réduit de maladies cardiovasculaires. Vous voyez donc des exemples concrets des investissements qui sont faits dans la grappe de recherche.

J'aimerais dire deux mots sur le programme Agri-marketing. Je vous ai parlé de proAction, qui est composé de six modules incluant bien-être animal, salubrité des aliments, traçabilité, biosécurité et environnement. Ce programme de durabilité à la ferme lancé par les PLC a pour but de stimuler l'innovation et l'amélioration au sein de l'industrie laitière, de même que d'accroître et maintenir la confiance du public. L'industrie laitière canadienne adhère à des normes de qualité et de salubrité inégales, et celles-ci sont rigoureuses et suivies par tous les producteurs.

Certaines composantes de l'initiative proAction sont administrées en vertu du volet Systèmes d'assurance du programme Agri-marketing de Cultivons l'avenir 2. Les PLC déposeront à nouveau une demande de financement pour le développement et la mise en oeuvre continue de proAction dans le cadre du prochain cadre stratégique.

Ce genre de programme nécessite une certaine forme de flexibilité afin de pouvoir s'adapter à l'évolution du marché. De même, les PLC recommandent qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada réduise le délai d'approbation pour les projets qui s'inscrivent dans le cadre d'Agri-marketing et offrent un financement de transition entre Cultivons l'avenir 2 et le cadre stratégique suivant.

Avec le démantèlement de TraceCanada, les PLC suggèrent qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada assure un financement continu auquel les projets de traçabilité du bétail seraient admissibles, y compris pour la mise en oeuvre et les coûts d'exploitation.

Nous accordons aussi une importance particulière aux plans environnementaux de la ferme et nous souhaitons contribuer aux discussions sur leur évolution et sur l'approche nationale qui est présentement en développement.

Finalement, depuis juin 2015, les PLC demandent au gouvernement fédéral un investissement équivalent à 50 % du coût de la mise en oeuvre de proAction dans les fermes laitières canadiennes. Le coût total est estimé à plus de 200 millions de dollars en dépenses et en temps pour les producteurs au cours des 10 prochaines années. Nous croyons qu'il s'agirait d'une manière constructive pour le gouvernement canadien d'investir dans une industrie laitière durable et novatrice, un investissement qui pourrait être fait en vertu du prochain cadre stratégique.

●(0900)

[Traduction]

Je conclurai en anglais.

Bien que le mémoire des PLC ait principalement porté sur l'élément du nouveau CSA ayant un impact direct sur l'industrie laitière, nous aimerions préciser, en tant que membre de la Fédération canadienne de l'agriculture, que nous appuyons toutes les recommandations du CSA.

Pour terminer, il est important de dire que l'engagement à long terme du gouvernement auprès du secteur agricole doit dépasser le cadre quinquennal du CSA. Le gouvernement doit reconnaître que l'agriculture est un secteur de croissance stratégique, et reconnaître le rôle de la production laitière dans celle-ci.

Les PLC considèrent que la gestion de l'offre est l'un des meilleurs outils de gestion des risques commerciaux. Le prochain CSA pourrait jouer un rôle majeur en appuyant les investissements des producteurs laitiers canadiens et en intervenant pour assurer un avenir durable à notre secteur.

Nous avons besoin de plus de financement pour le programme dans son ensemble. Toutefois, il est important que toute augmentation du financement dans un secteur particulier ne se fasse pas au détriment d'autres programmes administrés en vertu du prochain CSA.

Il est essentiel que le gouvernement reconnaisse les connaissances et l'expertise du secteur agricole. Si vous nous donnez les bons outils, nous pourrions continuer à innover et à diriger notre industrie de façon à en assurer la durabilité et la prospérité.

Je sais que vous vous posez de grosses questions concernant l'AECG. Je tenais simplement à vous dire que je n'ai aucune information ou réaction à vous communiquer à ce sujet. Je serai heureux de répondre à vos questions sur la recherche, et même sur le nouveau logo que nous avons lancé cette semaine, si vous en avez. J'ai très hâte d'en discuter.

[Français]

Le président: Merci, madame Emond.

Nous passons maintenant à la période des questions.

Monsieur Gourde, vous avez six minutes.

M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins d'être ici ce matin.

Ma première question s'adresse à vous, madame Emond.

En fin de semaine, il y a eu la signature de l'entente de libre-échange avec l'Europe. Je suis certain que vous avez énormément de travail à faire cette semaine à la suite de cette signature.

Lors des négociations, le gouvernement conservateur avait mis en place un programme de compensation pour les producteurs laitiers du Canada. Cette semaine, à la Chambre, le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a dit que le programme en serait un de transition. Il y aura donc une compensation pendant la transition.

Je ne sais pas si c'est la même chose pour vous, mais pour moi, ce n'est pas la même chose. Certains journalistes spécialisés en agriculture laissent entendre qu'il y a une entente de programme de transition. Lundi, le gouvernement élaborait un programme de transition et les journalistes sont déjà au courant. Étiez-vous au courant de cela? Avez-vous participé à l'élaboration de ce programme? Avez-vous des commentaires à faire là-dessus?

Nous sommes des députés de la Chambre des communes et le gouvernement ne nous a absolument encore rien dit sur l'élaboration d'un programme de transition. Nous étions davantage au courant du programme de compensation. Nous sommes frustrés. Quant à vous, vous auriez dû être une partie prenante dans ce processus. Nous aurions dû être informés avant que les journalistes fassent des commentaires dans des revues spécialisées.

●(0905)

Mme Caroline Emond: Je vous remercie de votre question.

La réponse est non. Effectivement, les journalistes ont plus d'information que nous n'en avons en ce moment.

M. Jacques Gourde: Un programme de compensation et un programme de transition veulent-ils dire la même chose pour vous, ou y a-t-il une différence entre les deux?

Mme Caroline Emond: Nous avons fait des démarches auprès du gouvernement. Il possède toute l'information que nous avons pu lui communiquer sur les répercussions et sur la façon dont il peut aborder certaines situations. Je dois connaître le contenu de cette annonce avant de porter un jugement. En ce moment, je ne suis pas en mesure de porter un jugement. Je n'ai aucune information qui me permette d'évaluer dans un sens ou dans l'autre ce qui est prévu.

M. Jacques Gourde: Les producteurs laitiers canadiens devraient-ils être inquiets d'un précédent possible en ce qui concerne la différence entre un programme de compensation et un programme de transition? Selon moi, sur le plan légal, cela ne veut pas dire la même chose.

Mme Caroline Emond: Je dois avouer que je partage votre curiosité. J'ai hâte moi aussi de comprendre quelle est la différence entre ces termes. Comme on vous l'a dit, un processus est en place. Des journalistes ont obtenu une certaine séance d'information d'Affaires mondiales Canada, mais nous n'y avons pas participé. Donc, je ne peux pas vous en dire plus que ce que je sais et, pour l'instant, je ne sais rien.

M. Jacques Gourde: Nous nous sommes toujours battus pour le principe de compensation. Suivant ce principe, s'il y a une perte de marché, il y a une compensation. Un programme de transition peut aider à faire face aux changements dans le marché ou apporter un certain soutien à la commercialisation. La reconnaissance de la perte de marché peut-elle être incluse dans ce programme de transition?

Mme Caroline Emond: Je peux juste l'espérer. Tout ce que nous pouvons vous dire, c'est que nous avons fait des démarches auprès du gouvernement pour lui parler des pertes qui découleront de la mise en oeuvre de l'AECG. Nous avons fait notre travail.

M. Jacques Gourde: Pouvez-vous nous rappeler de quel ordre seront les pertes qui s'ensuivront de l'importation de tonnes de fromage?

Mme Caroline Emond: Elles sont de l'ordre d'à peu près 100 millions de dollars pour les producteurs et d'à peu près l'équivalent pour les transformateurs. Selon la façon dont on fait les calculs, les pertes annuelles pourront se chiffrer de 200 à 300 millions de dollars, et ce, à pérennité, puisque ces pertes seront récurrentes.

M. Jacques Gourde: Pensez-vous que les producteurs fromagers, qui sont souvent des petits producteurs laitiers qui font des fromages de niche, seront les premiers à être affectés par cette entente?

Mme Caroline Emond: Comme je vous l'ai dit, nous avons fait des démarches pour soutenir les petits et moyens transformateurs fromagers. Nous avons d'ailleurs travaillé avec eux pour former une coalition, afin qu'ils puissent avoir accès aux quotas d'importation. C'est l'une des mesures qui ont été proposées pour atténuer les répercussions sur les petits fromagers. On ne sait toujours pas à qui seront accordés les contingents.

M. Jacques Gourde: Ces quotas d'importation devraient-ils être accordés en priorité à ceux qui produisent déjà des fromages? Ces fromagers investissent énormément d'argent pour produire des fromages tout en respectant les normes canadiennes.

Certaines personnes veulent avoir ces quotas, mais ce sont seulement des distributeurs. Je pense qu'il est plus facile pour une personne de mettre des fromages dans un congélateur, d'acheter des petits camions et de les livrer dans sa ville que d'investir 10, 15, ou 20 millions de dollars dans la production.

Prenons l'exemple de la Fromagerie Bergeron, qui est dans ma circonscription. Elle fait et elle exporte déjà du fromage, et elle voudrait bien en importer. Les entreprises comme celle-là investissent et créent des emplois dans la circonscription. Cette entreprise emploie au-delà de 200 personnes. Si elle avait des quotas d'importation, cela lui donnerait un levier pour exporter son propre fromage. Si on peut acheter du fromage qui vient de l'Europe, en contrepartie, avec les courtiers européens, on devrait pouvoir exporter du fromage produit chez nous.

Cela serait-il un levier pour ces transformateurs? Cela leur permettrait-il d'exporter et d'importer des fromages? On a aussi accès au marché européen, mais c'est un marché qui sera très difficile à percer.

Mme Caroline Emond: Nous avons participé à toutes les consultations concernant l'administration des contingents tarifaires, et notre position était que les contingents tarifaires devraient effectivement être octroyés aux petites et moyennes fromageries.

M. Jacques Gourde: On va donc laisser de côté les Costco de ce monde, qui voudraient obtenir la part du lion, en matière de marché. Dans l'ensemble des régions canadiennes, on va peut-être permettre des investissements à ces fromagers qui achètent du lait des producteurs canadiens. Ils sont non seulement prêts à acheter le lait au prix canadien, mais à tenter en plus l'expérience de l'exportation.

• (0910)

Le président: Merci, monsieur Gourde.

[Traduction]

Maintenant, madame Lockhart, vous avez six minutes.

Mme Alaina Lockhart (Fundy Royal, Lib.): Madame Emond, je vous remercie de votre témoignage, et je vous remercie de votre commentaire réfléchi sur l'AECG. Comme vous l'avez dit, nous n'avons pas toute l'information pour le moment, mais je peux vous assurer que nous sommes déterminés à assurer la réussite de l'industrie laitière.

Les audiences d'aujourd'hui portent sur le Cadre stratégique pour l'agriculture. J'aimerais discuter de la forme que prend l'innovation dans l'industrie laitière, particulièrement chez les producteurs et les transformateurs. Pourriez-vous nous dire en quoi le CSA pourrait vous être utile en la matière, de sorte que nous puissions réussir dans le futur?

Mme Caroline Emond: L'innovation est la clé, et je vous ai dit à quelques reprises lors de mes témoignages précédents que les producteurs ont investi beaucoup ces dernières années pour innover, développer l'économie et améliorer les pratiques agricoles. Lorsque j'ai mentionné proAction, il s'agissait exactement de cela. C'est un programme visant à innover et à nous assurer que nous adoptons des pratiques exemplaires. L'argent de Cultivons l'avenir 2 a servi à soutenir les efforts des agriculteurs, car nous aussi nous investissons. Cela maximise nos investissements. Cela nous permet de faire croître notre industrie, de développer la technologie et de maximiser nos efforts.

Je pense que l'un des éléments importants de ma déclaration préliminaire concerne le transfert des connaissances. C'est une chose de faire de la recherche, mais encore faut-il s'assurer que les résultats soient utilisés et transmis aux producteurs. C'est la deuxième phase

de notre stratégie nationale. J'ai mentionné précédemment que nous nous sommes efforcés d'améliorer la coordination entre les provinces et que nous avons ciblé les priorités que nous voulions faire avancer ensemble afin de maximiser nos investissements.

Le deuxième élément que nous compléterons en 2018 est notre stratégie de transfert des connaissances. C'est la clé. Cela doit faire partie de l'accès aux agriculteurs.

Mme Alaina Lockhart: Vous avez mentionné la collaboration entre les provinces, ce genre de chose. D'un point de vue régional, comme nous parcourons le Canada, est-ce qu'il y a des choses qui renforceront l'industrie dans certaines régions? Avez-vous des données sur les investissements régionaux par transformateur, producteur et gouvernement?

Mme Caroline Emond: C'est pour cette raison que nous avons besoin de ces outils de coopération. C'est pour cette raison que le leadership est important à l'échelle fédérale. Je sais que les provinces y ont contribué, car tout le monde a un rôle à jouer, mais nous devons nous assurer que nous allons tous dans la même direction. C'est pourquoi les priorités sont si importantes, car au fil des ans on a observé beaucoup de bonne volonté, mais il arrive que certaines universités ou certains groupes de recherche du pays travaillent sur les mêmes sujets. C'est pourquoi nous privilégions une stratégie nationale.

Encore aujourd'hui, nous avons un conseil national de l'industrie laitière, où nous communiquons avec les intervenants pour nous assurer de maximiser les recherches que nous menons. La coordination est la clé. Les provinces peuvent réaliser beaucoup de bonnes choses, mais elles peuvent également apprendre énormément l'une de l'autre. Nous devons nous assurer de dépenser notre argent judicieusement et de maximiser nos investissements.

Mme Alaina Lockhart: Très bien. Vous avez parlé pendant votre déclaration préliminaire de la flexibilité en recherche, des plus petites grappes de recherche et des différentes formes de financement.

Pourriez-vous nous en parler davantage?

Mme Caroline Emond: Oui, c'est pour cette raison que je suis heureuse d'avoir Émie avec moi, car nous avons eu une discussion à ce sujet hier soir pendant que nous nous préparions pour aujourd'hui. L'univers de la recherche est un monde à part. Lorsque nous parlons de souplesse, il ne faut pas oublier que le monde de la recherche est particulier, et que si on a des critères et un cadre trop rigides, il devient très difficile d'atteindre nos objectifs. Il arrive parfois qu'un projet continue l'année suivante ou que, pour une raison *x*, il ne puisse pas être terminé.

Le monde de la recherche est très différent, et on n'en tient pas toujours compte lors de l'élaboration des politiques. Nous comprenons que les gouvernements ont des règles. Nous ne faisons pas fi des règles, mais nous nous assurons d'avoir la souplesse nécessaire pour nous ajuster, nous adapter et donner aux chercheurs le soutien dont ils ont besoin au moment opportun. Il s'agit davantage d'agilité que de souplesse, et de comprendre qu'il s'agit d'un monde différent...

Mme Alaina Lockhart: Vous avez mentionné que les plus petits projets seraient financés suivant des échéanciers différents.

Quels seraient ce genre de projets?

• (0915)

[Français]

Mme Émie Désilets (directrice adjointe, Recherche en production laitière, Producteurs laitiers du Canada): Ce commentaire, dans le texte, était lié au fait que certains groupes sont très bien organisés, notamment les PLC. Comme l'a dit Caroline, nous avons développé une stratégie et nous travaillons en collaboration avec les provinces. Nous croyons qu'étant déjà organisés, nous méritons un appui pour la recherche. Pour les petits groupes qui ont besoin d'encadrement pour s'organiser, ne serait-ce que pour définir leurs priorités, c'est important, mais cela ne devrait peut-être pas passer par un projet de recherche. C'était essentiellement le sens de ce commentaire.

[Traduction]

Mme Alaina Lockhart: Merci.

Le président: Bienvenue à M. Randall Garrison, qui est des nôtres aujourd'hui.

Vous avez six minutes.

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président. Lors de la dernière législature, j'ai siégé six mois au Comité de l'agriculture, mais la plupart du temps, nous parlions de sujets liés à l'industrie du blé. Je n'ai qu'un seul producteur de blé dans ma circonscription, je me sens donc beaucoup plus concerné aujourd'hui. Il y a de petits producteurs dans ma circonscription, particulièrement dans l'industrie fromagère. Sur l'île de Vancouver, la production de lait, de volaille et de dindon est très importante.

Le contexte que je souhaite aborder aujourd'hui est le même qui me préoccupe depuis plusieurs années. Il s'agit de la question de la sécurité alimentaire dans tous les sens du terme: la salubrité des aliments, l'accès à l'approvisionnement et l'abordabilité. Je poserai quelques questions sur le sujet.

L'autre sujet qui me préoccupe est que même si l'on présente un excellent cadre stratégique agroalimentaire – et je sais que c'est ce que le Comité s'efforce de faire avec cette étude –, on risque miner la stratégie si l'on modifie le contexte. Je veux donc poser des questions sur les conséquences des accords commerciaux sur le cadre, sans toutefois parler des compensations en elles-mêmes.

Je vais commencer par la production de dindon, parce que cela me tient à cœur. Mes grands-parents étaient des éleveurs de dindon. Mon conjoint, qui vient d'Indonésie, a découvert le dindon en immigrant au Canada. Je peux maintenant vous recommander de faire des currys au dindon, si vous ne l'avez pas déjà essayé. J'essaie d'aider l'industrie à proposer de nouvelles façons d'apprêter le dindon.

J'aimerais que vous m'expliquiez, monsieur Davies, les conséquences potentielles de l'APT et de l'AECG en ce qui concerne les pertes de parts de marché pour les producteurs de dindon.

M. Mark Davies: Je suis heureux d'entendre que vous aimez le dindon. Nous sommes toujours contents de rencontrer des adeptes. Je ne pensais pas repartir d'ici avec une nouvelle recette, j'avoue que c'est un plus. Votre Comité est en plein dans le mille.

Bon, plus sérieusement, je vous remercie de votre question. Il convient de noter que nous sommes venus ici en compagnie des PLC, car dans le contexte, non pas de l'AECG, mais de l'APT, nous avons plus de choses en commun avec eux qu'avec les producteurs de volaille en ce qui concerne les impacts de l'Accord. Cela est principalement dû à la structure de notre marché.

Comme je l'ai dit brièvement dans ma déclaration préliminaire, le moteur de notre marché est la viande blanche, la poitrine. C'est essentiellement tout ce qui entre au pays. On se retrouve donc pris avec le reste de la bête, pour ainsi dire. Car on ne peut pas produire juste de la viande blanche. On se retrouve donc avec un gros problème de gestion de viande résiduelle.

L'accès augmentera d'environ 71 % sur les 10 ans de sa concrétisation, s'il est signé et mis en œuvre. C'est un gros coup pour les éleveurs de dindon du Canada. Lorsque vous parlez de compensation, nous avons beaucoup de questions. Comme l'a dit Caroline précédemment, nous nous demandons quelle forme cela prendra.

Étant donné que nous sommes régis par la gestion de l'offre, nous préférons gagner notre vie en vendant nos produits sur le marché. Notre position est ferme à cet égard. Cela étant dit, si une partie de notre marché s'envole en raison de cet accord, bien sûr, nous nous attendons à recevoir une compensation. Nous ne percevons pas cela comme une subvention, mais carrément comme une compensation pour le marché perdu afin de pouvoir reconstruire notre industrie et continuer à investir.

Concernant l'AECG plus particulièrement, ce n'est pas vraiment un enjeu pour l'industrie avicole. Je vais répondre pour l'industrie du dindon et l'industrie avicole en général. Ce sont deux marchés à grande valeur ajoutée, c'est un jeu à somme nulle. C'est vraiment l'industrie laitière, comme tout le monde le sait, qui a connu des problèmes, mais nous tenons à communiquer leurs préoccupations, car cela crée un précédent. Nous l'avons vu avec la signature de l'APT.

Comme les producteurs laitiers, nous sommes pour le commerce. Nous ne sommes pas contre les échanges commerciaux, comme on a pu le lire dans certains journaux. La gestion de l'offre a mauvaise presse. Je ne sais pas pourquoi. Mais je suis peut-être biaisé.

En fait, on peut résumer la chose en disant que nous avons ici un système très solide de gestion de l'offre, dans le secteur avicole et laitier, et que ce système doit être maintenu. Ce système a la capacité de contribuer au tissu rural de notre pays et aux petites municipalités qui, nous le savons, subissent beaucoup de pression et ont du mal à s'en sortir actuellement, particulièrement dans le contexte économique actuel, qui est pratiquement au neutre depuis des années. Les résultats attendus ne sont pas aussi roses que certaines personnes pourraient l'espérer. La gestion de l'offre fait partie intégrante de la réalité rurale canadienne.

• (0920)

M. Randall Garrison: Je suppose que vous avez tenté de faire passer la discussion d'une compensation à une transition; or cette approche me préoccupe grandement, car il me semble que cela risque de provoquer une spirale descendante. En d'autres mots, nous ferions une transition vers quoi? Une transition vers une part de marché de plus en plus petite?

Pourriez-vous m'en dire plus sur les autres conséquences que cela pourrait avoir? Il est évident que cela pourrait être un désastre pour les affaires, mais pour l'industrie... Comment l'industrie peut-elle innover et investir dans la croissance future si nous sommes en pleine transition vers une part de marché réduite? Je ne comprends pas comment cela fonctionnerait.

M. Mark Davies: Pour être honnête, c'est la première fois que j'entends parler de transition. Mais cela me semble une solution à court terme. C'est ce qui me vient en tête, et cela serait très préoccupant, parce que ce n'est pas seulement... Je ne fais que spéculer ici. Personne ne veut de solution temporaire qui ne servirait qu'à faire face aux soubresauts initiaux. Comme vous l'avez dit, il s'agit de nivellement par le bas – c'est ce que nous avons toujours dit concernant les accords commerciaux qui menaçaient la gestion de l'offre –, et ce n'est pas seulement le cas du Canada, mais de tous les accords qui favorisent la mondialisation. Il faut évaluer l'accord commercial dans son ensemble, et s'assurer qu'il ne s'agit pas uniquement d'un nivellement par le bas.

Nous voulons tous offrir des produits de qualité, sains et abordables aux consommateurs, tout en respectant les normes canadiennes élevées en matière de salubrité alimentaire et de santé animale, comme nous le faisons chez les EDC et les PLC. Nous avons des programmes en place, et nous sommes conscients que cela fait partie des exigences commerciales dans le monde actuel. Nous comprenons tout cela, et nous ne cherchons pas à nous défilier, mais il faut aussi que ce système reconnaisse nos efforts et y accorde de la valeur.

Si l'on doit concurrencer un autre pays – et nous connaissons tous cet argument, comme je l'ai indiqué dans ma déclaration préliminaire – quelles normes celui-ci devra-t-il respecter pour entrer ses produits chez nous?

Le président: Merci, monsieur Davies. Le temps est écoulé. Désolé.

Merci, monsieur Garrison.

Monsieur Peschisolido, vous avez six minutes.

M. Joe Peschisolido (Steveston—Richmond-Est, Lib.): Madame Emond et monsieur Davies, merci d'être venus témoigner et de nous faire part de votre point de vue.

J'aimerais poursuivre sur la lancée de M. Garrison. Je viens aussi de la Colombie-Britannique. Je ne suis pas de l'île de Vancouver, mais de Steveston—Richmond East, de la grande région de Vancouver, si vous voulez.

J'ai participé à un événement en compagnie de M. Letnick, le ministre de l'Agriculture de la Colombie-Britannique, et de M. MacAulay, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Nous avons utilisé des fonds de l'entente-cadre pour créer un secrétariat et un dépliant sur les produits destinés à l'Asie. Cela comprend plusieurs produits de l'industrie du dindon et de l'industrie laitière.

Est-ce que le marché asiatique vous intéresse? Et si oui, quelles seraient les stratégies de la prochaine entente-cadre, et des politiques publiques en général, qui vous permettraient d'y arriver?

Peut-être que Mme Emond, puis...

Mme Caroline Emond: Je vais faire le lien avec la discussion que nous avons eue plus tôt. La gestion de l'offre est une source de prévisibilité et de revenus équitables pour les producteurs, de sorte qu'ils n'aient pas à se préoccuper de leur survie. Ils peuvent alors concentrer leur énergie sur l'innovation, le développement et la production des produits de la meilleure qualité possible pour les consommateurs. Je pense que c'est la base de l'apport de cette politique agricole concernant la gestion de l'offre.

Quand on parle d'exportation, il est important de comprendre que nous ne voulons pas exporter à n'importe quel prix. Il faut que ça soit intéressant pour le producteur. Il faut que ça soit intéressant pour le transformateur.

Dans le cas de l'industrie laitière, par exemple, seulement 9 % de la production mondiale est exportée. Il s'agit principalement d'un produit local. Il se fait des exportations et il existe certaines occasions d'affaires, mais je pense qu'il faut garantir que cela ne se fait pas aux dépens du marché national que nous avons développé. Nous avons investi dans l'éducation sur la valeur nutritive de nos produits, sur leur teneur en protéine. Nous avons développé ce marché, et nous réussissons bien à promouvoir notre marché national, mais il est vrai qu'une partie de ce marché est abandonnée.

Une chose est sûre, notre force provient de la stabilité de notre système national, et c'est aussi là que nous développons notre expertise. J'ai mentionné Genitech précédemment. Leur stabilité dépend de la gestion de l'offre, parce que cela nous permet d'investir dans l'innovation et de développer notre expertise. Nous avons une grande expertise.

• (0925)

M. Mark Davies: Pour ne pas perdre de temps, je ne répéterai pas ce que Caroline a dit, mais je suis totalement d'accord avec elle.

Ce que je veux dire – et je laisserai M. Boyd ajouter quelques mots là-dessus –, c'est que nous en sommes très conscients. Dans la communauté asiatique, nos produits ne sont pas aussi populaires que le poulet. En fait, la popularité de nos produits y est pratiquement nulle. Cela ne fait pas partie de la culture asiatique. Pourtant, nous aimerions que ce soit le cas, parce que nous sommes très conscients de cela et parce que les entreprises sont toujours à la recherche de moyens de produire de nouvelles gammes à l'image de la composition de la population canadienne, croyez-moi.

Je sais que c'est un enjeu important en Colombie-Britannique. Et l'on comprend très bien ça dans l'industrie du dindon. Nous avons du dindon halal, nous avons du dindon kasher, et la liste continue. Et maintenant du curry au dindon, comme on vient de l'entendre. Et je pourrai en énumérer bien d'autres.

Oui, nous voyons cela comme une occasion d'affaires, mais de là à commercialiser le dindon en Chine, non.

Phil, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Phil Boyd (directeur exécutif, Éleveurs de dindon du Canada): Je pense que vous avez fait le tour de la question.

M. Joe Peschisolido: Nous parlons de la confiance du public et nous disons que le consommateur est roi. Pour aller dans le sens du commentaire de M. Garrison sur les enjeux liés aux consommateurs et sur la confiance du public, lors du même événement –celui en compagnie du ministre Letnick et du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, M. MacAulay –, l'idée était de faire du Canada une superpuissance de l'exportation alimentaire. Malheureusement, il y a des gens qui croient, à tort ou à raison, que la production alimentaire est mauvaise soit pour l'environnement, soit pour les animaux, soit pour la santé.

Comment le cadre pourrait-il aider l'industrie à apaiser les craintes du public dans ce domaine?

M. Mark Davies: C'est ici, comme je l'ai dit précédemment – quoique, encore une fois, j'aie dû être bref et négliger certains détails – que la recherche entre en jeu. Par exemple, de façon générale, au cours des 25 dernières années, le taux de conversion de l'industrie du dindon, c'est-à-dire le nombre de livres ou de kilos de nourriture nécessaire pour produire un kilo de viande, a diminué de moitié, et c'est aussi vrai pour les autres volailles. Cela diminue d'autant notre empreinte carbone.

Je sais que la volaille est l'une des productions animales ayant la plus faible empreinte carbone en ce qui a trait à l'énergie dépensée, aux terres agricoles utilisées, etc. C'est une production extrêmement efficace à ce titre, nous sommes donc bien placés pour nourrir la planète. Nous avons tous vu ces statistiques étonnantes. La volaille a toujours été perçue comme un secteur se dirigeant, pourrait-on dire, dans la bonne direction.

Cela étant dit, la recherche sur les soins et le transport des animaux... Ce sont des dossiers prioritaires pour nos organismes et nous continuons à y travailler, comme en témoignent nos programmes. Actuellement, mis à part une poignée de producteurs qui éprouvent des problèmes à l'occasion, nous appliquons nos programmes pratiquement à 100 %, et ceux-ci sont obligatoires dans toutes les provinces.

Le président: Merci.

[Français]

Nous débutons la deuxième ronde de questions.

Monsieur Drouin, vous avez la parole pour six minutes.

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je suis content de savoir que M. Gourde est concerné par la gestion de l'offre. Vous savez, en politique, les bottines doivent suivre les babines et en ce moment, monsieur Gourde, vos bottines suivent un candidat qui veut se débarrasser de la gestion de l'offre.

Plus sérieusement, madame Emond, vous avez parlé du programme proAction. Pouvez-vous nous expliquer quels en sont les objectifs?

Mme Caroline Emond: Merci pour la question, monsieur Drouin.

L'objectif de proAction vient justement répondre au commentaire de votre collègue sur l'intérêt des consommateurs pour de meilleures pratiques à la ferme et pour savoir d'où viennent leurs aliments. Un des objectifs était de démontrer aux Canadiens et à nos clients, les transformateurs, que nous faisons tout en notre pouvoir pour produire un produit qui soit de la meilleure qualité possible, dans le meilleur environnement possible, en respectant les animaux et la terre. C'est ce à quoi proAction est le plus efficace. C'est un programme qui a été développé par les producteurs et pour les producteurs avec un niveau d'engagement très fort.

Un des avantages que la gestion de l'offre nous procure est que nous représentons tous les producteurs à travers le Canada. Nous avons donc un programme qui est applicable à tous. Il existe plusieurs programmes dans le monde, mais ils sont volontaires ou ils s'appliquent à une partie de la production. Au Canada, nous produisons tous selon le système de proAction. Cela peut alors renforcer le message auprès des consommateurs concernant tout le travail que nous faisons pour leur assurer et leur démontrer de meilleures pratiques.

Tout à l'heure, nous avons parlé de la recherche et de la façon dont vous pouvez nous aider. L'investissement dans la mise en oeuvre et le développement de proAction en fait partie. Je vais vous faire parvenir nos priorités de recherche pour le prochain cycle. Vous pourrez constater qu'elles portent justement sur les façons d'améliorer le bien-être animal et notre empreinte écologique.

Nous avons une empreinte carbone la moins élevée au monde en matière de production laitière. À ce chapitre, il y a encore du travail à faire. Tous nos projets de recherche sont orientés sur l'amélioration

de nos pratiques à la ferme et sur comment nous pouvons produire le lait de la façon la plus respectueuse possible.

● (0930)

M. Francis Drouin: Est-ce que Cultivons l'avenir 2 a aidé sur le plan de la recherche pour développer le programme proAction?

Avez-vous une idée du taux de pénétration du programme proAction auprès de vos producteurs? En ce moment, ce taux se situe-t-il à 25 % ou 50 %?

Mme Caroline Emond: Il s'agit d'un déploiement qui se fait par phase, selon les modules. C'est comme cela que nous avons commencé.

Nous avons commencé la mise en oeuvre du module Bien-être animal. Donc, tout cela est en train de se déclencher. Il est important de se rappeler que le programme proAction est une consolidation des meilleures pratiques à la ferme. Le programme La qualité du lait existe depuis 15 ans auprès des producteurs laitiers du Canada. Il y a donc une consolidation à laquelle on a ajouté des chapitres.

Cette mise en oeuvre va permettre le suivi des meilleures pratiques à la ferme.

M. Francis Drouin: Est-ce que Cultivons l'avenir 2 a aidé certains producteurs à acquérir la robotique? Il y a environ six mois, nous avons visité une ferme où le producteur avait investi dans la robotique. Alors, au lieu de passer trois heures à traire les vaches, ce producteur passe désormais trois heures à chercher des moyens d'améliorer la santé de la vache.

Est-ce que Cultivons l'avenir 2 a été utile sur ce plan? Comment pourrait-on améliorer le prochain cadre stratégique pour l'agriculture pour aider nos producteurs à robotiser leurs installations?

Mme Caroline Emond: Je dois vous répondre d'une façon indirecte. Comme je l'ai dit un peu plus tôt, une stabilité de revenu et une capacité d'investissement dans la recherche permettraient de faire du développement et d'investir dans nos fermes. Comme M. Davies pourra en témoigner, nos producteurs sont des gens d'affaires qui veulent être le plus efficace possible. Donc, ils investissent — et ils l'ont fait au cours des dernières années. Ils investissent leurs propres fonds dans la construction des étables, dans l'installation de la robotique.

Je pense que le prochain cadre stratégique pourrait aider nos producteurs en les soutenant en ce qui concerne la mise en oeuvre ainsi que l'acquisition de technologies ou d'instruments, comme cela se fait dans d'autres pays. Dans certains pays, le gouvernement finance en partie les achats de technologies ou d'instruments comme, par exemple, les technologies vertes ou les biodigesteurs. Donc, il y a effectivement moyen de soutenir les acquisitions, ce qui constitue une avenue qui devrait être explorée.

M. Francis Drouin: Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

Le président: Il vous reste une minute et 10 secondes

M. Francis Drouin: La relève agricole est un sujet qui me tient à coeur parce que plusieurs producteurs de ma circonscription sont âgés de plus de 55 ans et parfois, leurs enfants ne sont pas intéressés de prendre la relève. Ils n'ont pas investi depuis 10 ans ou 15 ans. À l'âge de 60 ou 65 ans, ils se disent que le retour sur l'investissement n'en vaut pas la peine et ne font pas les investissements requis pour continuer à exploiter leur ferme.

Comment le nouveau cadre stratégique pourrait aider nos jeunes agriculteurs qui veulent s'engager dans cette transition?

Mme Caroline Emond: C'est une très bonne question.

J'ai parlé un peu plus tôt de continuité dans l'investissement, et pas une fois aux cinq ans. Le nouveau plan devrait démontrer un engagement réel dans l'agriculture, parce que c'est un élément important de notre économie. Il devrait aussi valoriser le travail agricole, l'enseignement et la formation liés au domaine agricole.

Je vais utiliser une expression qui ne convient peut-être pas au comité parlementaire en disant qu'il faudrait rendre l'agriculture *sexy again*.

Il faut valoriser l'agriculture et démontrer aux jeunes qu'il s'agit d'un univers important pour notre société. Il ne faut pas les laisser tomber. Les jeunes qui s'investissent dans les nouvelles opérations sont super dynamiques. Ils ont plein d'idées, plein de projets. Notre rôle est de faire en sorte que des politiques sont en place pour l'avenir afin qu'ils puissent continuer d'investir dans l'agriculture.

● (0935)

Le président: Merci, madame Emond.

Merci, monsieur Drouin.

[Traduction]

Monsieur Shipley, vous avez maintenant six minutes pour poser vos questions.

M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Merci à toutes et à tous d'être ici.

Je voudrais d'abord féliciter les Producteurs laitiers du Canada pour leur nouveau logo. Je peux vous dire que la vache bleue, chez nous, est très aimée, et j'espère que cet ajout et cet outil de marketing feront progresser les choses et amélioreront l'image d'une marque déjà excellente.

Je ne pensais pas aborder le sujet, mais vous avez dit une chose qui m'a frappé. En agriculture, comme mon bon ami ici l'a mentionné, on s'inquiète du fait que la moyenne d'âge des agriculteurs est de 55 ans, et que cela est dû au fait que ce que nous faisons n'est pas très sexy. Ce n'est pas vrai. Je dois vous dire que je ne partage pas ce point de vue, qu'il s'agisse du livre sur la main-d'œuvre agricole ou des fermes dans mon secteur, qu'elles soient régies par la gestion de l'offre ou non. Pourquoi 55 ans? Je pourrais vous amener dans de nombreuses fermes où le père ne veut pas quitter l'agriculture, même s'ils ont mon âge, parfois plus, et que la prochaine génération s'en vient. Pourquoi? Parce que nous avons réussi à rendre cette industrie sexy, désolé de le dire ainsi.

Je vais être honnête avec vous. J'aimerais réunir la majorité de nos jeunes entrepreneurs et agriculteurs et des PDG ou des DG de compagnies pour qu'ils parlent d'affaires.

La moyenne d'âge de 55 ans ne me préoccupe pas. J'ai dépassé cet âge depuis longtemps, pourtant on parle toujours de 55 ans. Nous avons un groupe de jeunes brillants, énergiques et férus de technologie. Si je vous amenais visiter des fermes, vous verriez qu'un grand nombre de femmes participent à la gestion et au travail de la ferme. Pourquoi? Je parle aux étudiants qui sortent de nos universités et je leur demande ce qu'ils veulent faire. « Que pensez-vous de l'agriculture? Voulez-vous faire de la science? Voulez-vous faire de la chimie? Voulez-vous faire de l'ingénierie? » Je leur explique alors que l'agriculture permet de faire tout ça. En matière de recherche et d'innovation, c'est une industrie qui crée des emplois et de bons emplois, car c'est l'une des industries les plus prospères.

Je pense que c'est une industrie sexy, et je le dis aux jeunes, et je veux que cela se reflète dans le CSA.

Lorsque nous voyons qu'une industrie occupe le premier ou le deuxième rang dans sept provinces sur dix, nous ne pouvons

qu'éprouver un énorme respect et profond attachement pour cette industrie. C'est comme ça.

Premièrement, est-ce que les Producteurs laitiers du Canada peuvent m'aider? Il y a un nouveau centre de recherche à Elora. Comment ce centre s'inscrit-il dans le cycle quinquennal et comment y lance-t-on des projets de recherche? Vous dites qu'il manque de souplesse. Pourriez-vous me donner un exemple de ce qui pourrait être fait dans ce centre? Il est tout neuf et extraordinaire, à vrai dire. Comment pourrions-nous améliorer les choses pour que les résultats de recherche de ce centre...?

Mark, je sais que vous n'en avez pas, mais aidez-moi en ce qui concerne ceux qui existent.

La recherche entraîne l'innovation, qui améliore la productivité, qui donne souvent accès aux marchés, qu'ils soient nationaux ou internationaux.

Peut-être que Caroline pourrait commencer, puis donner la parole à Mark.

Mme Caroline Emond: Permettez-moi de vous dire que la passion, l'énergie et le dynamisme de l'industrie agricole sont bien connus de ceux qui connaissent l'agriculture, mais nous devons interpeller les urbains. Ce sont eux qui doivent comprendre ce que nous faisons, et le travail acharné et le dévouement des agriculteurs.

M. Bev Shipley: Ma deuxième question portera sur ce sujet, si nous avons le temps.

● (0940)

Mme Caroline Emond: Exactement. C'est pourquoi je pense que nous devons rendre l'agriculture sexy à leurs yeux, parce que nous savons déjà que c'est le cas. Nous parlons à des convertis.

Que pouvons-nous faire? Il y a bien des choses à faire, et je ne crois pas que nous aurons assez de temps pour parler de chacune d'elles ici. Comme je l'ai dit précédemment, nous sommes d'attaque si vous avez des idées pour améliorer la situation.

Lorsqu'on passe d'un cycle quinquennal à l'autre, il y a toujours des incertitudes. Dans notre déclaration préliminaire, nous avons parlé abondamment de la transition, car d'un cycle à l'autre, nous ne savons pas quels seront les changements apportés aux règles. Aurons-nous encore accès à du financement? L'agriculture sera-t-elle encore jugée importante? Le fait est que nous avons une vision et des engagements à long terme et que nous nous trouvons devant un programme ou un cadre à plus court terme, ce qui crée nécessairement de l'incertitude. Vous parlez de construire des centres de recherche, d'investir et de former des équipes de chercheurs, mais cela demande du temps. On ne peut pas planifier seulement pour les cinq prochaines années.

M. Bev Shipley: Est-ce que cela signifie qu'il faudrait avoir un document évolutif, qui évolue au gré du temps et des changements au sein de l'industrie? Est-ce que c'est cela que vous voulez dire?

Mme Caroline Emond: Oui, un outil évolutif... un continuum.

M. Mark Davies: Je suis heureux d'entendre votre commentaire sur les personnes de 55 ans. Je suis heureux, car je suis légèrement plus jeune. Je suis toujours un jeune agriculteur, comme on dit, mais mon père a 82 ans. Il est toujours sur la ferme parce qu'il adore ça. Cela étant dit, ce n'est pas vraiment un problème dans le contexte de la gestion de l'offre. Pour la deuxième génération, ce n'est pas vraiment un sujet de discussion. Cela arrive, tout simplement, en raison de la stabilité. Mais avec les récents pourparlers commerciaux, cela n'est plus aussi certain que ce l'était 10 ans plus tôt. Cela doit maintenant être pris en considération. Je pense que cela joue en faveur de la gestion de l'offre et de la structure, les réinvestissements et les programmes que les différents organismes mettent en place pour encourager les jeunes à s'impliquer.

Concernant les investissements eux-mêmes, récemment... Très rapidement, de mémoire, et Phil pourra me corriger ou ajouter de l'information—

Le président: Je crois que nous allons devoir vous interrompre. Nous manquons de temps, malheureusement. Cela conclura la période de questions de ce matin sur le CAS. Je tiens à vous remercier de votre présence et de votre participation à ce débat. Je suis sûr que cela fera partie de notre rapport et de nos recommandations.

[Français]

Je remercie tout le monde d'être venu au Comité.

Nous allons prendre quelques minutes pour permettre aux témoins de quitter la salle et pour accueillir un autre groupe.

[Traduction]

Je suis sûr que nous aurons la chance de discuter à nouveau.

Merci.

● (0940)

(Pause)

● (0945)

Le président: Bienvenue à la deuxième heure de notre étude sur le CSA. Nous accueillons aujourd'hui, dans le cadre de cette discussion, Doug Chorney et Portia MacDonald-Dewhirst, du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture, ainsi qu'Ashley St Hilaire, directrice, et Geneviève Grossenbacher, de Cultivons Biologique Canada.

Je tiens à préciser que j'ai passé beaucoup de temps avec M. Chorney et Mme MacDonald-Dewhirst dans le cadre du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture, et ils font un travail extraordinaire. Comme je ne pourrai pas vous poser de questions, cela assurera notre impartialité, mais je tenais à souligner la qualité du travail que vous avez effectué ces dernières années.

De plus, en ce qui concerne Cultivons Biologique Canada, une partie de ma ferme est certifiée biologique, je ne pourrai donc pas, encore une fois, poser de questions. Je resterai neutre cette fois-ci, mais je suis sûr que nous aurons droit à une bonne discussion.

Nous allons commencer avec la déclaration préliminaire de Mme MacDonald-Dewhirst pour les 10 prochaines minutes.

● (0950)

Mme Portia MacDonald-Dewhirst (directrice générale, Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture): Merci beaucoup. C'est un plaisir d'être ici aujourd'hui pour vous aider dans vos démarches en vue du nouveau cadre stratégique pour l'agriculture.

Nous profitons tous des avantages d'avoir accès à une abondance d'aliments sains, salubres et abordables au Canada, grâce à notre

système alimentaire de classe mondiale, qui nourrit 37 millions de Canadiens et qui, en tant que cinquième plus grands exportateurs d'aliments dans le monde, nourrit une multitude de personnes sur la planète.

Le système dépend des gens – les fermes, les entreprises alimentaires et leurs employés – pour cultiver, récolter, préparer et emballer de délicieux produits. Malheureusement, les entreprises agricoles et alimentaires ont du mal à trouver des employés, et leur avenir est en péril.

Notre recherche indique que 10 ans auparavant, il manquait 30 000 travailleurs dans cette industrie. Aujourd'hui, les chiffres ont presque doublé, avec 59 000 travailleurs, et l'on s'attend à ce que ce chiffre double à nouveau d'ici 10 ans, pour atteindre 114 000 travailleurs.

Le taux d'emplois vacants sur les fermes est exceptionnellement élevé, soit 7 %. La moyenne nationale pour les autres industries est de seulement 1,8 %, on se trouve donc devant un cas exceptionnel et un réel problème. Cela coûte 1,5 milliard de dollars en ventes perdues chaque année. Ce 1,5 milliard de dollars est pour le secteur agricole primaire uniquement.

Ces emplois demeurent inoccupés malgré les efforts importants des propriétaires d'entreprise pour recruter et attirer des travailleurs. Cela s'explique de plusieurs façons. Ces emplois sont généralement situés en milieu rural. Plusieurs de ces emplois sont saisonniers. Et bien des Canadiens sont tellement loin de la réalité de la terre qu'ils ne pensent même pas à travailler dans cette industrie.

C'est certainement un problème dont il faut se soucier. Non seulement cette industrie fournit la nourriture que nous mangeons, mais c'est également un moteur important de l'économie canadienne, comme vous le savez, puisqu'elle représente près de 7 % du PIB du Canada.

C'est donc important pour vous, pour moi, pour nos familles et pour le Canada dans son ensemble de veiller à ce que cette industrie se porte bien. Actuellement, la durabilité et la croissance de l'industrie alimentaire sont en danger. Alors que vous réfléchissez au prochain cadre stratégique pour l'agriculture et l'agroalimentaire, il est essentiel que ce risque soit pris en compte et atténué à l'aide de moyens stratégiques et volontaires. Nous ne pouvons pas entrer nos têtes dans le sable pour réaliser, au bout de 10 ans, qu'il nous manque 114 000 travailleurs.

Or, jusqu'à présent, il n'y a aucune mention claire du problème de main-d'œuvre dans le futur cadre stratégique. Et ce, malgré le fait que les agriculteurs et les producteurs aient clairement indiqué qu'il s'agit du plus grand risque qui nous attend dans l'avenir. Le nouveau cadre stratégique doit s'attaquer directement à la pénurie de main-d'œuvre et soutenir la croissance et la compétitivité de secteur alimentaire canadien.

On pourrait y arriver en ajoutant une septième priorité concernant la main-d'œuvre, le développement des entreprises et la compétitivité. Il s'agit en fait des termes utilisés par Agriculture et Agroalimentaire Canada lorsqu'il a consulté l'industrie sur le prochain cadre stratégique, reconnaissant que ce volet était absent.

Ce septième secteur prioritaire soutiendrait les recommandations clés de l'équipe de travail nationale sur la main-d'œuvre, que plusieurs d'entre vous connaissent, en vue de la mise en œuvre stratégique du plan d'action en matière de main-d'œuvre. Une priorité visant la main-d'œuvre, le développement des entreprises et la compétitivité permettrait de grandes réalisations.

Premièrement, cela permettrait de mener une campagne nationale d'information de carrière afin de faire connaître les possibilités d'emploi, à la fois nombreuses et intéressantes, que l'industrie peut offrir. On reconnaît désormais l'importance pour l'industrie de gagner la confiance du public; or lorsqu'on explique comment on produit notre nourriture, nous avons la possibilité de dire également qui sont les gens qui y travaillent et que c'est un excellent milieu de travail.

La deuxième chose qu'on devrait trouver dans cette septième priorité est la diversification du secteur, y compris la participation pleine et entière des femmes dans l'industrie. Si nous voulons que l'industrie soit prospère et florissante, nous devons nous assurer d'y retrouver les personnes brillantes et prêtes à contribuer aux innovations et à la réussite de l'industrie.

• (0955)

Cela signifie que nous devons, en tant qu'industrie, faire mieux et encourager plus de Canadiens, jeunes et vieux, des villes comme des campagnes, hommes et femmes et nouveaux arrivants à envisager de travailler dans ce secteur, et nous assurer d'éliminer les obstacles à l'entrée ou à l'avancement de quiconque au sein de notre industrie.

Troisièmement, la septième priorité du prochain cadre stratégique devrait prévoir la création de formations abordables et accessibles, y compris des formations en ligne, afin que les travailleurs de l'industrie aient accès aux techniques les plus récentes et les plus efficaces, ainsi qu'aux meilleures et aux plus récentes techniques d'administration et de gestion des ressources humaines, peu importe leur charge de travail ou leur éloignement géographique.

L'équipe de travail sur la main-d'œuvre a déjà étudié et documenté un plan stratégique pour relever ce défi. Ce plan d'action pour la main-d'œuvre agricole et agroalimentaire devrait également être mis en place dans le cadre de cette septième priorité. Cela devrait comprendre des solutions à court, moyen et long terme pour s'assurer que l'industrie prenne les devants et règle ce problème de façon constructive pour garantir la croissance et la prospérité future de l'industrie.

Donc, avant de prendre la prochaine bouchée de ce que vous allez manger ce midi ou à la pause, je vous invite à réfléchir au grave problème de pénurie de main-d'œuvre et à nos 7 % d'emplois vacants. Pensez au stress que ces emplois non comblés créent dans nos entreprises, ainsi qu'au rôle du gouvernement en matière de politiques de main-d'œuvre, d'immigration et d'agriculture. Pensez à ce qui est en jeu ici, pour vous, pour moi, pour nos familles et pour l'ensemble des Canadiens, si nous ne travaillons pas ensemble pour résoudre ce problème de façon constructive.

C'est tout ce que j'avais à dire.

M. Doug Chorney (vice-président, Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture): Merci d'avoir invité le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture, le CCRHA, à prendre la parole aujourd'hui. Je suis ici en tant que producteur d'East Selkirk, au Manitoba, où je produis des céréales, des oléagineux et des légumes. Je suis membre de Keystone Agricultural Producers of Manitoba, qui est l'un des partenaires chargés d'exécuter le Plan d'action canadien sur la main-d'œuvre du secteur agricole et agroalimentaire. Je suis aussi le vice-président du CCRHA.

Le CCRHA a quantifié la pénurie de main-d'œuvre agricole actuelle et future. Portia a également mentionné les taux d'emplois vacants. À ce stade, les intervenants de l'industrie demandent que les politiques gouvernementales répondent à leurs besoins en tant

qu'employeurs afin d'être en mesure de combler les postes et de gérer leurs fermes et les entreprises adéquatement.

Nous mangeons trois fois par jour. Le Canada dépend de l'industrie agricole et agroalimentaire, de nos consommateurs au Canada, de nos exportations, de notre main-d'œuvre et de notre contribution dans l'économie canadienne. L'industrie souhaite collaborer avec le gouvernement fédéral dans le cadre d'une approche pangouvernementale.

C'est là qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada a un rôle important à jouer. La main-d'œuvre agricole doit constituer la septième priorité du prochain cadre stratégique, car les pénuries de main-d'œuvre nuisent aux priorités proposées par Agriculture et Agroalimentaire Canada: l'innovation, la confiance du public, la durabilité et les marchés internationaux et le commerce. Il s'agit du plus grand risque commercial, et il affecte considérablement notre capacité à développer le secteur de l'agriculture à valeur ajoutée et de la transformation agroalimentaire.

On pourrait lancer quatre initiatives pour régler le problème de main-d'œuvre dans le cadre de la septième priorité en matière de main-d'œuvre, de développement des entreprises et de compétitivité. Ces priorités aideraient le Canada à devenir une superpuissance alimentaire, dotée d'une main-d'œuvre agricole solide, formée et hautement qualifiée.

La première chose à faire est d'améliorer la diversité. Nous appuyons l'inclusion et la participation des femmes dans la main-d'œuvre agricole. Les femmes ne représentent actuellement que 30 % de la main-d'œuvre agricole; nous avons donc besoin d'initiatives pour atteindre les groupes sous-représentés, dont les femmes.

Deuxièmement, nous devons accroître l'effectif agricole; nous avons besoin d'initiatives nationales en matière d'emploi. Nous savons que nous devons convaincre les Canadiens à participer à l'agriculture, et leur dire que l'agriculture offre des possibilités de carrière intéressantes et bien rémunérées. Nous avons besoin d'une campagne nationale pour faire connaître les possibilités de carrière en agriculture auprès des personnalités médiatiques, des éducateurs et de la population afin de rejoindre les groupes sous-représentés dans l'industrie, comme les jeunes et les chômeurs.

Troisièmement, nous devons offrir plus de formations. Nous devons améliorer les connaissances et les compétences des travailleurs en leur offrant des formations accessibles, y compris des cours en ligne pour permettre aux travailleurs du secteur agricole et alimentaire en milieu rural de se perfectionner.

Enfin, nous avons le Plan d'action canadien sur la main-d'œuvre du secteur agricole et agroalimentaire, un guide stratégique en matière d'emploi et de croissance en milieu rural. Le Plan d'action est le résultat d'un effort concerté de l'industrie. C'est le résultat de plus de quatre années de travail réalisé par les 26 membres de l'équipe de travail sur la main-d'œuvre agricole et agroalimentaire, les 13 tables rondes d'AAC sur la chaîne de valeur, notamment sur les fruits de mer, et les 77 entreprises et groupes agricoles ayant soutenu sa mise en œuvre. Il est essentiel que cette stratégie soit financée adéquatement, de sorte que le plan soit mis en œuvre.

• (1000)

Le président: Monsieur Chorney, je vais devoir vous arrêter, car votre temps est déjà écoulé.

Nous allons maintenant passer à Cultivons Biologique Canada.

[Français]

Madame St Hilaire, vous avez jusqu'à 10 minutes de temps de parole. Merci.

[Traduction]

Mme Ashley St Hilaire (directrice, Programmes et Relations gouvernementales, Cultivons biologique Canada): Bonjour, monsieur le président. Bonjour à tous les membres du Comité. Je tiens à vous remercier de m'avoir invitée à témoigner concernant le prochain cadre stratégique canadien pour l'agriculture.

Je m'appelle Ashley St Hilaire. Je suis la directrice de Cultivons Biologique Canada. Je suis accompagnée de Geneviève Grossenbacher, qui possède une ferme biologique au Québec et qui a été la vice-présidente de Cultivons Biologique Canada pendant plusieurs années.

Cultivons Biologique Canada est le seul organisme caritatif national dans le secteur de l'agriculture biologique qui a des membres et des sections dans toutes les régions du pays. Notre mission principale est l'éducation. Nous publions des manuels sur l'agriculture biologique. Nous publions un magazine national et nous avons une bibliothèque nationale sur l'agriculture biologique. Nous offrons également des programmes et des cours sur la production biologique et les normes biologiques canadiennes.

L'agriculture biologique combine la tradition, l'innovation et la recherche scientifique au profit de l'environnement et de notre économie. Les systèmes de production biologique sont de plus en plus efficaces et productifs, et notre gouvernement a joué un rôle majeur dans l'amélioration de nos techniques en finançant la grappe scientifique biologique.

Le programme de grappes scientifiques est fantastique, car il offre un point de rencontre et de partenariat à l'industrie et au gouvernement en matière de recherche. Le ratio de financement de ce programme est de 25 % pour l'industrie et de 75 % pour le gouvernement, ce qui est un ratio de partage des coûts atteignable pour notre secteur encore jeune, qui manquerait autrement de sources de financement stables. Or nous avons été informés lors des consultations que le ratio de partage des dépenses passerait probablement à 40 % pour l'industrie et 60 % pour le gouvernement dans le prochain cadre stratégique. Si c'était le cas, cela augmenterait le fardeau de l'industrie en matière de financement de la recherche agricole canadienne, en plus de pousser l'industrie à financer des projets de recherche qui profitent aux propriétaires plutôt qu'au bien public, comme la durabilité et la réduction de la pollution. Nous recommandons donc au Comité de maintenir le ratio de financement actuel de 75:25 pour les projets axés sur le bien public et de limiter le ratio de financement à 60:40 pour les projets qui visent uniquement à développer des produits et des techniques à l'avantage des propriétaires.

J'ai également lu, dans le prochain cadre stratégique pour l'agriculture, que le gouvernement prévoit renforcer les connaissances et le transfert de technologie. J'espère que c'est vrai, car la totalité du budget de 1,1 million de dollars pour le transfert des connaissances prévu dans la demande de la grappe scientifique biologique a été entièrement retiré. Je presse donc le Comité de ne pas laisser tomber les activités de transfert de connaissances en bas de la liste de priorités du financement dans le prochain cadre stratégique.

En ce qui concerne le marché biologique, j'aimerais vous communiquer certains faits. En 2015, on comptait plus de 5 151 exploitants certifiés biologiques au Canada. Cela comprend des producteurs, des transformateurs et des manutentionnaires.

Le Canada est le cinquième marché en importance dans le monde, avec 4,7 milliards de dollars par année, ce qui représente une augmentation comparativement aux 3,5 milliards de dollars de 2013.

Une étude de consommation récente démontre que 56 % des Canadiens achètent des produits biologiques toutes les semaines, et que 80 % de ces consommateurs prévoient maintenir ou augmenter leurs achats de produits biologiques.

Au Canada, la demande de produits biologiques augmente de 16 % par année, mais l'offre intérieure ne suit pas le rythme.

Au Canada, le biologique demeure un secteur en émergence, puisqu'il représente moins de 2 % de la production agricole canadienne. Cependant, avec l'appui de notre gouvernement, nous avons réussi à prendre notre place sur le marché mondial et nous avons négocié des ententes d'équivalence concernant les produits biologiques avec 90 % de nos grands partenaires commerciaux.

Vous me demanderez peut-être des données sur le commerce de produits biologiques. Malheureusement, je ne pourrai pas vous les fournir parce que notre gouvernement segmente rarement ses données sur l'agriculture et le commerce pour obtenir des données spécifiques sur la production biologique. Nous avons besoin de plus de données pour que notre secteur puisse mesurer ses réussites et les retombées positives des investissements du gouvernement dans la production biologique et comprendre les difficultés et les risques propres à cette industrie. Dans le prochain cadre stratégique pour l'agriculture, nous aimerions que les données sur la production biologique soient extraites des données sur l'agriculture colligées par le gouvernement. Un bon point de départ serait d'ajouter une question sur la production biologique dans le prochain recensement de l'agriculture.

Pour revenir sur la question du commerce, il est important que le Comité reconnaisse que c'est la rigueur et la réputation des normes biologiques canadiennes qui permettent l'existence des ententes commerciales du secteur biologique. Comme vous le savez, les normes biologiques canadiennes, qui sont développées par l'industrie, sont régies par le gouvernement par l'entremise de l'Office des normes générales du Canada, et Agriculture Canada verse 39 000 \$ par année à l'ONGC pour que ces normes soient une ressource publique.

Il est important que le Comité reconnaisse que la marque Canada biologique appartient au gouvernement, et que les normes biologiques canadiennes doivent être revues tous les cinq ans afin qu'elles demeurent pertinentes et respectent nos ententes internationales d'équivalence concernant les produits biologiques.

● (1005)

Les coûts associés à la plus récente révision, terminée cette année, s'élèvent à plus de 1 million de dollars, soit 600 000 \$ de frais payés par le Conseil du Trésor à l'ONGC, 300 000 \$ provenant du programme de marketing agricole et 100 000 \$ provenant de l'industrie. Cet examen est long et coûteux, mais il est absolument nécessaire.

Notre secteur fait face à un nouveau risque. On nous a dit que le financement gouvernemental pour la révision des normes serait coupé. Je me dois de souligner qu'ailleurs, comme aux États-Unis et dans les pays de l'Union européenne, la mise à jour de ce genre de normes est entièrement financée par le gouvernement.

Si notre gouvernement choisit de ne pas financer la prochaine révision des normes biologiques canadiennes en 2020, cela entraînera la chute de l'image de marque Canada biologique et invalidera nos ententes internationales d'équivalence concernant les produits biologiques. Je presse donc le Comité de tout faire pour que cela n'arrive pas et pour garantir indéfiniment la révision des normes biologiques canadiennes dans le prochain cadre stratégique pour l'agriculture.

Un autre enjeu important est l'expansion de la réglementation des produits biologiques, la législation qui régit le secteur biologique canadien, qui fait maintenant partie de la Loi sur la salubrité des aliments au Canada. La portée du règlement sur les produits biologiques est limitée aux produits alimentaires, aux aliments pour animaux d'élevage et aux semences; pourtant, le marché biologique comprend de nombreux autres produits agricoles, comme les aliments pour animaux de compagnie, les produits de soins personnels, les plantes, les fleurs et les textiles biologiques, ainsi qu'un produit émergent, la marijuana biologique.

Par conséquent, ces produits biologiques non alimentaires sont importés au Canada, alors que les producteurs biologiques canadiens n'ont pas le droit d'obtenir une certification pour ces produits dans le cadre de la marque Canada biologique. Un pas dans la bonne direction, dans le prochain cadre stratégique pour l'agriculture, serait de travailler avec le secteur biologique pour élargir le règlement sur les produits biologiques afin d'y inclure tous les produits agricoles. C'est ce que les États-Unis ont fait, permettant du coup de créer de nouvelles possibilités pour leurs produits biologiques, tant sur le marché intérieur qu'extérieur.

Mais pourquoi opter pour le biologique?

L'agriculture biologique est un bon exemple d'industrie de croissance verte, qui offre un modèle de promotion d'une production alimentaire respectueuse du climat et qui permet aux agriculteurs d'obtenir un bien meilleur prix pour leurs produits. Les produits biologiques dépendent moins des ressources non renouvelables et des intrants manufacturés et assurent une certaine résilience devant les conditions climatiques extrêmes.

Les retombées environnementales sont aussi inhérentes à la production biologique et sont bien documentées. La production biologique permet en effet de stocker davantage de carbone dans le sol. Elle favorise la biodiversité, améliore la santé du sol, réduit les infestations de ravageurs, réduit le lessivage des nutriments, prévient la contamination des eaux et favorise l'économie d'énergie. La production biologique attire de nouveaux agriculteurs dans nos villages, dont bon nombre sont des femmes. De plus, la certification biologique fait appel à un système d'assurance par un tiers contrôlé et appliqué par l'ACIA.

Lorsqu'on prend tous ces éléments en considération, on arrive à la conclusion que la production biologique est en soi un outil de gestion des risques commerciaux qui peut aider les agriculteurs à atténuer les problèmes liés à la volatilité des prix et des intrants agricoles, aux impacts environnementaux négatifs, à la consommation d'énergie et à la confiance du public. Sans oublier que les consommateurs canadiens veulent des produits biologiques; toutefois, notre offre intérieure ne répond pas à la demande.

Un monde de possibilités est à nos portes en matière de production biologique, et nous pouvons faire beaucoup plus dans le prochain cadre stratégique pour soutenir la production alimentaire biologique. Une production qui s'étend à tous les domaines de l'agriculture et à toutes les étapes de la chaîne de valeur. C'est ce qui nous rend si uniques.

Le portrait que je vous ai dressé aujourd'hui n'est que la pointe de l'iceberg. J'ai plusieurs autres recommandations en tête que je serais heureuse de partager avec les membres du Comité.

Pour le prochain cadre stratégique, nous recommandons que le gouvernement envisage de mettre en place un crédit environnemental sur la taxe sur les produits et services pour récompenser et encourager la gestion environnementale dans les fermes. Parmi les indicateurs de rendement de ce crédit, on pourrait retrouver la réduction de la consommation d'énergie, l'augmentation de la séquestration du carbone dans le sol et la prévention du lessivage de l'azote.

Nous recommandons la création d'un système de tarification du carbone sans incidence sur les recettes afin de réinvestir les revenus de l'agriculture dans l'industrie. Ces revenus pourraient être utilisés pour financer le crédit environnemental sur la taxe sur les produits et services.

Nous recommandons que le gouvernement effectue une analyse du cycle de vie et une vérification du rendement énergétique de l'ensemble du système agricole et agroalimentaire canadien. Cette évaluation permettrait d'analyser chaque secteur en détail, en mettant l'accent sur l'énergie consommée dans les fermes, le transport, la transformation, la vente au détail et les cuisines des Canadiens.

• (1010)

Les États-Unis et le Royaume-Uni, qui ont mené ce genre d'évaluation, devraient être pris en exemple par le Canada.

Nous recommandons le développement, dans le prochain cadre stratégique, d'outils flexibles de gestion des risques commerciaux, ce qui pourrait et devrait comprendre une assurance production complète qui tiendrait compte de la diversité des activités des exploitants biologiques. Nous appuyons également le maintien d'Agri-investissement et les outils de paiements anticipés du programme de GRE. Nous recommandons que les programmes de confiance du public, s'ils font partie du prochain cadre stratégique, mettent l'accent sur l'aide à l'industrie et la mise en place de programmes d'assurance et de transparence afin de répondre aux demandes des clients en ce qui concerne ces piliers de l'acceptabilité sociale.

Le président: Merci.

Nous allons maintenant commencer la période de questions. Monsieur Anderson, vous avez six minutes.

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Je tiens à remercier nos témoins d'être ici ce matin. C'est excitant d'entendre des groupes qui ont déjà le regard tourné vers l'avenir et qui y voient d'excellentes occasions pour l'agriculture. Je n'ai pas beaucoup de temps, et beaucoup de questions.

Je me tourne vers les représentantes de l'industrie biologique. J'aimerais savoir si les provinces ont des programmes de recherche efficaces en promotion de l'agriculture biologique et si vous croyez que le CSA pourrait relier les programmes fédéraux aux programmes provinciaux. Qui fait du bon travail dans les provinces? Est-il possible de créer des liens avec eux dans le cadre du CSA?

Mme Geneviève Grossenbacher (agricultrice biologique, Cultivons biologique Canada): Merci de votre question. C'est une excellente question.

Bien sûr, certaines provinces soutiennent davantage la promotion du biologique. C'est ce qui vous intéresse tout particulièrement, n'est-ce pas? Je sais que le Québec est une excellente province à cet égard. Le Québec a investi, par exemple, 10 millions de dollars sur trois ans pour soutenir la croissance des produits biologiques dans le cadre de *Cultivons l'avenir 2*. Le programme n'existe que depuis un an et demi, mais je pourrais vous remettre des rapports qui montrent déjà une augmentation des transitions vers l'agriculture biologique et une augmentation de la production certifiée biologique.

Cela a permis l'augmentation de la production, et plusieurs études récentes montrent également qu'ils ont prévu des sommes pour la promotion du biologique auprès de la population, et que cela s'est traduit par l'augmentation des ventes hebdomadaires de produits biologiques. C'est donc un modèle à étudier, mais je sais aussi que la Colombie-Britannique et les Maritimes ont connu plusieurs succès, ainsi que l'Ontario.

M. David Anderson: Puis-je vous poser une question? Sur un tout autre sujet. Est-ce que nous pouvons faire des recommandations pour vous en matière de développement du marché extérieur? Vous avez parlé de la séparation des données sur le commerce de produits biologiques. Je pense que c'est une bonne idée et qu'il s'agit d'un élément important, mais est-ce que le CSA pourrait faire autre chose pour vous aider à développer le commerce et le marché extérieurs? C'est l'un des éléments et l'une des choses dont nous avons parlé ici ces dernières semaines.

Mme Ashley St Hilaire: Oui, nous avons fait des progrès dans ce domaine. L'ACIA et le Secrétariat de l'accès aux marchés travaillent ensemble pour rendre le processus plus transparent et permettre à l'industrie de participer davantage aux discussions, qui ont, pour la plupart, déjà eu lieu. Les ententes d'équivalence sont conclues à huis clos, donc l'industrie n'y a pas participé. Les ententes d'équivalence sont très complexes. Parfois, certains produits ne se qualifient pas pour l'équivalence.

Les ententes varient d'un pays à l'autre, ce qui complique pas mal les choses. Pour cette raison, il est impératif que notre industrie soit consultée en vue de ces ententes. Actuellement, on serait en train de négocier l'entente avec le Mexique et, apparemment, la Corée du Sud. Il est essentiel que l'ACIA et le Secrétariat de l'accès aux marchés respectent leur promesse d'impliquer l'industrie, de sorte que nous puissions négocier des ententes d'équivalence plus équitables.

L'entente avec les États-Unis est particulièrement problématique, et nous pourrions donner des commentaires très détaillés sur les changements à y apporter.

•(1015)

M. David Anderson: Est-ce qu'il vous arrive d'être invités à participer à des missions commerciales, ce genre de choses? Faites-vous partie du groupe de personnes qui sont généralement invitées à ces missions ou si le gouvernement pourrait faire mieux à cet égard?

Mme Ashley St Hilaire: Non, nous ne sommes pas invités. Nous n'avons jamais été invités.

M. David Anderson: Est-ce que vous recommanderiez qu'on vous invite?

Mme Ashley St Hilaire: Oui, absolument. Bien sûr.

M. David Anderson: Parfait. Excellent.

J'aimerais revenir sur la question des ressources humaines. Essayer de répondre aux besoins du secteur agricole en matière de ressources humaines est un sujet presque aussi vaste que l'est la

situation de la main-d'œuvre générale. Pourriez-vous nous dire où sont les pénuries? Sont-elles sur la ferme?

Les fermes diffèrent l'une de l'autre, bien sûr. Les fermes céréalières, par exemple, ont des besoins en main-d'œuvre très différents des fermes maraîchères. Les pénuries sont-elles dans le secteur de la transformation? Nous savons que le secteur de la viande, tout particulièrement, a connu des problèmes dans l'Ouest du Canada. Mais où sont les pénuries exactement? Où anticipez-vous les pires problèmes? Dans quels secteurs le problème risque-t-il d'être le plus facile à résoudre?

Mme Portia MacDonald-Dewhirst: Il est difficile de répondre à cette question. Tous les secteurs connaissent des pénuries de main-d'œuvre. On les ressent partout, particulièrement dans les cultures à forte intensité de main-d'œuvre, comme l'horticulture, évidemment. Elles sont importantes dans les emplois à faible niveau de compétences, mais également dans ceux à niveau de compétences élevé. Il manque énormément de travailleurs agricoles, mais on observe également d'importantes pénuries de techniciens, de superviseurs et de gestionnaire des opérations.

C'est vrai pour tous les secteurs d'activité. Ce n'est pas un problème ciblé. C'est une réalité commune à toutes les régions du Canada et à tous les secteurs de l'industrie, tant au niveau de la production primaire que de la transformation.

Les participants des 13 tables rondes sur la chaîne de valeur d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ont tous signé pour appuyer le plan d'action en matière de main-d'œuvre, car c'est un problème pour chacun d'eux, peu importe leur position dans la chaîne de valeur.

M. David Anderson: C'est tout un problème, car cela signifie essayer de convaincre les gens à accepter un emploi de base sur une ferme, même sur les fermes qui produisent des denrées. Les gens qui ont les compétences nécessaires pour opérer de la machinerie qui coûte 1 million de dollars ne courent pas les rues, et il n'existe pas de programmes de formation dans le domaine, donc les agriculteurs doivent prendre un certain risque lorsqu'ils embauchent quelqu'un. Sans oublier les exploitations commerciales à grande échelle. Je suis heureux que vous souhaitiez vous attaquer à ce problème, mais c'est tout un défi.

Vous avez mentionné que le secteur de la main-d'œuvre, du développement des entreprises et de la compétitivité mériterait de constituer une septième priorité. Avez-vous une idée du financement qui serait nécessaire pour cette priorité? Il semble y avoir un montant fixe d'argent, et nous ajoutons des priorités et essayons de maximiser les choses. Les bureaucrates ne nous diront pas si nous aurons plus d'argent ou si le financement sera simplement divisé entre les priorités.

Le président: Je vais devoir vous interrompre.

Peut-être que vous pourrez répondre à cette question plus tard, si vous le désirez.

Je cède maintenant la parole à M. Longfield pour les six prochaines minutes. Merci.

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Anderson, de participer à nos travaux. C'est agréable de vous accueillir au sein de notre Comité.

M. David Anderson: Vous ne dites pas ça tous les jours.

Voix: Oh, oh!

M. Lloyd Longfield: Pas tous les jours, mais je crois que sur ce sujet nous allons dans la même direction. C'est peut-être pour cette raison que cela me réjouit autant.

Concernant le plan d'action en matière de main-d'œuvre, cela m'a un peu hérisé de vous entendre dire qu'il s'agit du septième pilier. Ce devrait être le premier pilier, et même se retrouver dans chacun des piliers.

Concernant le travail que vous faites pour régler le problème de pénurie de main-d'œuvre, monsieur Chorney, vous avez mentionné une approche pangouvernementale, qui concerne EDSC et l'IEDC, l'innovation et l'immigration et même les provinces. J'aimerais approfondir le volet provincial en soulignant qu'à Guelph, nous avons des programmes de spécialisation professionnelle au secondaire. Le Collègue Conestoga tente d'intéresser les gens au centre de transformation alimentaire qu'ils ont conçu. Et dans bien des programmes de l'Université de Guelph, il y a quatre emplois pour chaque diplômé.

Comment voyez-vous le rôle de coordination du gouvernement fédéral avec les provinces, avec ce cadre stratégique, alors que l'éducation est très souvent de compétence provinciale? Pourriez-vous aborder rapidement le sujet, s'il vous plaît?

Je suis désolé d'avoir pris une minute et demie pour poser ma question.

• (1020)

Mme Portia MacDonald-Dewhirst: Pas de problème.

Effectivement, une approche pangouvernementale est nécessaire pour régler ce problème, avec le leadership d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. C'est le ministère le plus concerné par ce problème. C'est pourquoi nous voulons que cela devienne une priorité, énoncée clairement et dotée d'un plan d'intervention stratégique qui serait mis en place et géré sur plusieurs années.

Elle doit comprendre des partenariats avec les provinces dans le but de participer aux activités de choix de carrières, de poursuivre l'excellent travail des 4-H et d'Agriculture à l'école, au primaire, d'étendre ces pratiques exemplaires aux écoles secondaires et de s'inspirer des certificats verts et de la majeure haute spécialisation – tous les programmes d'études secondaires qui existent déjà – pour les appliquer dans les collèges et universités.

Nous devons faire mieux pour annoncer la bonne nouvelle, pour expliquer aux diplômés que des emplois les attendent. On n'en parle pas suffisamment. Pour revenir sur la question précédente concernant les coûts de cette priorité, je pense que nous devons plutôt nous demander quels seraient les risques si nous n'agissons pas. Actuellement, la production primaire perd déjà 1,5 milliard de dollars. Le milieu de la transformation perd la même somme, sinon plus. Nous courrons un risque réel si nous n'agissons pas. Oui, il y aura un coût, mais nous serons devant des risques énormes si nous ne faisons rien.

M. Lloyd Longfield: Cela nous aiderait d'avoir une idée du coût éventuellement.

Mme Portia MacDonald-Dewhirst: Absolument.

M. Lloyd Longfield: Mon collègue à ma gauche a présenté un projet de loi d'initiative parlementaire à la Chambre hier pour attirer des immigrants dans l'Atlantique afin de combler les pénuries de main-d'œuvre et de compétences dans l'industrie de la transformation.

Notre problème se situe au niveau des données. Nous avons plusieurs problèmes, l'un d'eux étant les données, obtenir de bonnes

données sur le marché de l'emploi. Vous avez mentionné cela dans le cartable que vous nous avez remis.

De plus, j'aimerais aborder le sujet d'Internet haute vitesse en milieu rural. Vous parlez de transfert des connaissances et de formations en ligne. Pourriez-vous dire un mot sur l'information relative au marché du travail? Comment Statistiques Canada pourrait-il aider à cet égard, par exemple? Et des investissements dans la bande passante en milieu rural?

Mme Portia MacDonald-Dewhirst: Concernant l'information sur le marché du travail, le CCRHA a investi beaucoup de temps et d'énergie pour en obtenir. Nous travaillons avec toutes les associations de producteurs de produits de base du Canada pour obtenir de l'information détaillée sur la situation du marché du travail. Cette collecte d'information est financée par EDSC. Mais nous devons faire plus. Nous devons nous assurer de suivre la situation de près parce que, cette fois-ci, tout le monde veut une politique fondée sur les données. Nous devons démontrer qu'il y a réellement pénurie, que nous avons un plan et que nous appliquons ce plan avec diligence.

En ce qui concerne les investissements en milieu rural, Doug, peut-être pourriez-vous parler de son importance.

M. Doug Chorney: Oui, bien sûr. Nous avons vu les bandes passantes s'améliorer énormément récemment, mais il reste encore un écart à combler, car il faut un accès à Internet haute vitesse pour créer un emploi ou chercher un emploi par l'entreprise du CCRHA, par exemple. Je pense que c'est une pièce maîtresse.

Pour revenir sur les coûts du programme, je pense qu'une bonne partie d'entre eux ne seraient pas couverts par de l'argent frais. Il s'agirait peut-être simplement de rediriger des sommes que nous dépensons déjà. Voici ce que j'ai à dire sur l'agriculture: des possibilités extraordinaires s'offrent à nous. Nous avons réglé plusieurs de nos problèmes. Nous produisons. Nous avons mis en place de nouvelles méthodes de production. Nous occupons une part du marché d'exportation.

Quelles sont les deux contraintes sur lesquelles nous pouvons agir? La première est le transport, la deuxième est la main-d'œuvre. Nous pouvons y faire quelque chose. Soyons proactifs. Résolvons le problème.

M. Lloyd Longfield: Merci.

Dans la nouvelle *Déclaration de Calgary*, nous parlons de la valeur ajoutée dans la transformation agricole et agroalimentaire. Je viens de Winnipeg, et je connais plutôt bien East Selkirk. Dans le Sud de la province, il y a beaucoup d'équipementiers. Il y a aussi beaucoup d'équipementiers en milieu rural en Ontario. En fait, il y a beaucoup d'équipementiers partout en milieu rural au Canada. Et la main-d'œuvre est l'un de leurs principaux problèmes.

Pourriez-vous aborder le secteur manufacturier en lien avec ce que vous avancez?

•(1025)

M. Doug Chorney: Le secteur manufacturier a accès... Dans le Sud du Manitoba, par exemple, de nombreux travailleurs immigrants viennent s'installer pour faire partie de l'avenir. L'an dernier, je me suis rendu à Saint-Brieux, en Saskatchewan, pour visiter l'usine de semoir pneumatique Bourgault. La majorité de leur main-d'œuvre est locale. Il y a un vrai boom économique dans la région de Saint-Brieux, en Saskatchewan. C'est un cas exemplaire d'innovation de l'industrie canadienne. Je pense que c'est une grosse partie de ce qui alimente notre économie. Nous avons besoin de développement économique pour soutenir la croissance de notre pays si nous voulons demeurer un chef de file.

Le président: Merci, monsieur Chorney.

Merci, monsieur Longfield.

Monsieur Garrison, vous avez maintenant six minutes pour poser vos questions.

M. Randall Garrison: J'aimerais d'abord vous remercier pour vos déclarations préliminaires.

Je sais, quand vous parlez des pénuries de main-d'œuvre, que les personnes qui vivent en ville ne veulent pas travailler dans l'agriculture. Je ne vois pas ce genre de problème dans ma circonscription. En fait, j'observe un autre problème: les jeunes sont extrêmement intéressés par l'agriculture biologique. Ils rencontrent deux obstacles majeurs. Le premier est l'accès à la terre, le deuxième est l'accès au crédit pour lancer leur entreprise.

Alors, je crois que je vais poser ma question à Cultivons Biologique Canada. Que pouvons-nous faire dans la stratégie pour nous attaquer à ce problème? Je vois bien des jeunes frustrés de ne pas pouvoir devenir de petits producteurs, comme nous en avons dans le passé.

Mme Geneviève Grossenbacher: Je suis très heureuse que vous posiez cette question, car nous avons fait énormément de travail avec les jeunes agriculteurs, et nous avons noté la même chose. L'accès à la terre est, de loin, le plus gros problème, suivi de près par l'accès au capital. Souvent, pour la création d'entreprises, car il y a vraiment un manque à cet égard. Le troisième problème est l'accès à la formation, mais cela varie d'une région à l'autre.

Un autre gros problème est l'agriculture dans le Nord, car les politiques agricoles sont quasi inexistantes dans les territoires.

Nous appuyons totalement l'idée d'un septième pilier sur la main-d'œuvre, le développement des entreprises et la compétitivité, et peut-être que les jeunes agriculteurs et les nouveaux agriculteurs pourraient entrer dans ce volet, ou alors avoir un pilier distinct. C'est effectivement un problème qui doit être réglé. La moyenne d'âge des agriculteurs est de 55 ans, et 85 % d'entre eux n'ont pas de relève. Paradoxalement, des tas de gens veulent se lancer dans l'agriculture, et la plupart d'entre eux selon un modèle plus durable, souvent biologique, mais ils n'ont pas accès à la terre. Nous avons la possibilité extraordinaire de les aider à avoir accès à la terre, mais je pense que nous aurions besoin d'un pilier axé sur le renouvellement de l'agriculture pour y arriver.

La main-d'œuvre fait partie de l'équation, je suis donc entièrement d'accord avec vous. Nous n'avons pas nécessairement besoin de beaucoup d'argent. Parfois, il suffit d'ajuster les subventions actuelles. Par exemple, il faut avoir moins de 30 ans et avoir une formation bien précise pour obtenir un emploi d'été dans le milieu agricole; or nous observons que bon nombre de ceux qui se tournent vers l'agriculture proviennent d'horizons divers, et l'agriculture est souvent une deuxième carrière pour eux. Déjà si nous pouvions

retirer ces critères des demandes de subvention, les agriculteurs auraient accès à un plus grand bassin de candidats. De plus, si nous pouvions d'une quelconque façon augmenter le salaire des stagiaires, afin qu'ils reçoivent plus que le salaire minimum, cela encouragerait les gens à retourner vers l'agriculture. Ce serait très intéressant.

Je ne sais pas si cela répond à votre question.

M. Randall Garrison: Dans une partie de ma circonscription, la région la plus rurale, on a fait plusieurs innovations. L'un des obstacles qu'ils rencontraient était le zonage, qui ne permettait pas à une deuxième famille de vivre sur une ferme s'ils n'avaient pas de liens familiaux. Ils essaient de modifier le zonage de sorte qu'une jeune famille puisse s'installer sur la ferme et prendre la relève.

L'autre question que les personnes intéressées par l'agriculture me posent souvent concerne l'orientation d'Agriculture Canada et de Financement agricole Canada, qui semble privilégier l'entreprise agrocommerciale et la production à grande échelle.

J'ai eu une rencontre très productive avec Financement agricole Canada. L'un des enjeux était la portion du revenu devant venir de la ferme pour être admissible à un prêt, et l'obstacle que cela crée au début parce qu'on peut difficilement tirer un revenu d'une ferme si l'on n'obtient pas de financement pour en lancer une. Je ne sais pas si les petits producteurs biologiques font face à ce genre de problèmes.

Mme Geneviève Grossenbacher: Oui. On observe une tendance forte chez les nouveaux agriculteurs. Bien sûr, il y a plusieurs personnes qui viennent d'une famille d'agriculteurs, mais la croissance la plus importante et la plus rapide se situe chez la population ne venant pas de familles agricoles. Dans leur cas, l'accès à la terre est encore plus problématique. Par conséquent, ils ont tendance à créer de petites et moyennes entreprises, pour lesquelles l'accès est plus facile, qui ne nécessitent pas un investissement de 1 million de dollars et plus en infrastructure et pour lesquelles la terre ne coûte pas trop cher. Soutenir davantage ces fermes serait essentiel.

Mais je m'égare un peu. Que vouliez-vous savoir exactement?

•(1030)

M. Randall Garrison: En ce qui concerne Financement agricole Canada, par exemple, les règles actuelles rendent la création d'entreprises agricoles extrêmement difficile.

Mme Geneviève Grossenbacher: Nous pourrions vous faire parvenir plus de recommandations, mais il y a déjà des possibilités, comme Agri-investissement. Serait-il possible de l'étendre aux aspirants agriculteurs? Les agriculteurs potentiels pourraient mettre de l'argent de côté. Si jamais ils ne se lancent pas en agriculture, ils n'obtiendraient tout simplement pas d'argent du gouvernement, mais s'ils le faisaient, ils auraient eu de l'aide pour économiser l'argent nécessaire.

Nous avons d'autres recommandations que nous serions heureux de partager avec vous.

M. Randall Garrison: J'aimerais demander au Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture s'ils ont des commentaires sur les problèmes rencontrés par les gens qui veulent se lancer en agriculture.

Mme Portia MacDonald-Dewhirst: Oui. Vous avez mentionné les problèmes de succession. Il y a plusieurs pratiques exemplaires en la matière. Il y a des exemples de fermes familiales qui n'ont pas de relève et qui se tournent vers quelqu'un de l'extérieur de la famille et trouvent une solution. Oui, certaines personnes trouvent des solutions créatives. Nous faisons des études de cas et nous finançons des formations sur certaines des options possibles pour faire le pont entre les différents joueurs.

M. Randall Garrison: Est-ce qu'on peut s'assurer de partager ces exemples ailleurs au Canada?

M. Doug Chorney: Je pense que la Table pancanadienne de la relève agricole est un excellent outil pour partager certains de ces exemples. Nous avons également un comité de jeunes agriculteurs au sein de Keystone Agricultural Producers of Manitoba. Nous travaillons très fort pour impliquer la prochaine génération de producteurs.

Je fais partie du conseil d'administration de la Manitoba Agricultural Services Corporation, qui conçoit et adapte des outils destinés aux jeunes producteurs afin de minimiser le capital nécessaire pour obtenir le financement dont ils ont besoin pour lancer leur entreprise. C'est une priorité nationale extrêmement importante.

Le président: Merci, messieurs Chorney et Garrison.

[Français]

Monsieur Breton, vous avez six minutes de temps de parole.

M. Pierre Breton (Shefford, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence.

Mes questions s'adressent principalement aux représentants du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture.

Je m'intéresse beaucoup à ce dossier. J'ai une déformation professionnelle. J'ai été directeur des ressources humaines toute ma vie dans différentes entreprises où j'ai eu à gérer ce type de pénurie. Je suis très versé vers les solutions, un peu comme vous l'êtes.

Au troisième point de votre présentation, vous avez parlé de formation, de collèges et d'universités et de l'importance d'offrir le plus de formation possible.

D'un point de vue culturel, lorsqu'on a voulu intéresser davantage les jeunes aux sciences, on a installé des microscopes dans les écoles élémentaires, sans même attendre que les jeunes soient rendus au collège ou à l'université. On a parlé tantôt de formation, mais on devrait aussi parler d'éducation des enfants dès leur jeune âge afin de les intéresser à l'agriculture. Vous êtes-vous penchés aussi sur de telles avenues?

[Traduction]

Mme Portia MacDonald-Dewhirst: Oui, vous avez raison, nous devons intéresser les gens très tôt aux options qui s'offrent à eux. Nous travaillons avec Agriculture à l'école à l'échelle nationale et nous soutenons les programmes provinciaux.

L'une de chose que nous faisons, en plus de recueillir des données sur le marché du travail, est d'analyser les emplois offerts dans les exploitations agricoles modernes et de colliger l'information dans un cadre national sur les professions agricoles afin de clarifier les descriptions d'emploi et de montrer à quoi ressemble une journée dans la vie d'un surveillant d'enclos d'une exploitation d'engraissement de bovins, par exemple. En quoi consiste son travail? Que fait-il? À quoi peut-on s'attendre?

Nous compilons toute l'information, puis nous la rendons disponible aux personnes qui envisagent ce genre de carrières. Nous travaillons avec Agriculture à l'école à l'échelle nationale et provinciale afin de transmettre cette information aux jeunes, car ils se spécialisent en vulgarisation et en transmission aux enseignants et aux élèves.

Nous sommes vraiment préoccupés par ce volet. Je suis entièrement d'accord avec vous, nous devons intéresser les gens à l'alimentation et à la production alimentaire. Cela revient à la confiance du public. Lorsque nous parvenons à intéresser les gens à la façon dont leurs aliments sont produits et à obtenir leur confiance, l'étape suivante est qu'ils se disent: « C'est un excellent milieu de travail. Je pourrais cultiver moi-même ma nourriture et faire partie de ce monde. » Le potentiel de croissance de l'industrie est excellent en raison de la croissance estimée de la population mondiale et de la position du Canada, grâce à son image de marque, à l'immensité de nos terres et à notre capacité de nourrir la planète. Mais nous devons, pour y arriver, nous assurer que la prochaine génération de talents s'y intéresse.

• (1035)

[Français]

M. Pierre Breton: J'ai une autre question, celle-ci concernant le premier point de votre présentation qui m'intéresse beaucoup: la diversité.

Vous avez parlé d'intéresser davantage les femmes à l'agriculture. Chez nous, nous nous sommes intéressés à la pénurie de main-d'œuvre dans les domaines, par exemple, du tourisme et des commerces de détail. Un groupe de travail extrêmement important a été mis en place pour intéresser les retraités ou les semi-retraités de notre région, qui ne veulent pas nécessairement travailler à temps plein, mais qui ont du temps et qui cherchent une occupation nouvelle dans leur vie. Je pense que c'est une avenue qui pourrait être intéressante. Je ne sais pas si vous l'avez analysée.

Ma deuxième question porte sur les travailleurs temporaires étrangers. Je sais que c'est une avenue qui est actuellement beaucoup utilisée au Canada par différents producteurs et transformateurs. Voyez-vous des améliorations possibles à l'intérieur de ce programme?

[Traduction]

Mme Portia MacDonald-Dewhirst: Bien sûr, nous souhaitons ardemment que tous les groupes sous-représentés dans le marché du travail canadien s'intéressent à l'agriculture et y aient facilement accès, qu'il s'agisse des jeunes, des personnes handicapées, des Autochtones ou des femmes.

J'aime votre idée de travail à temps partiel. Nous avons quelques projets pilotes pour vérifier certaines théories. Il est important de tester nos idées localement. Nous travaillons avec des organismes locaux pour encourager les réfugiés et les Néo-Canadiens à se tourner vers l'agriculture. Cela demande du temps et de l'énergie, mais ce sont des projets importants à mettre de l'avant.

Concernant les travailleurs étrangers temporaires, il s'agit d'un dossier important pour nous. Nous travaillons avec l'équipe nationale sur la main-d'œuvre afin de mieux comprendre les besoins futurs et les préoccupations de l'industrie à toutes les étapes de la chaîne de valeur en ce qui a trait aux 45 000 travailleurs étrangers temporaires qui viennent au pays.

Les recommandations ont été présentées dans le rapport du HUMA. Le CCRHA a eu la chance de témoigner devant le Comité. Nous avons présenté des résultats de recherche de l'équipe nationale sur la main-d'œuvre, qui ont été pris en compte dans les recommandations. Elles rejoignent plusieurs recommandations du plan d'action de la main-d'œuvre, nous verrons donc comment elles seront concrétisées.

Comme vous l'avez dit, le Programme des travailleurs étrangers temporaires est extrêmement important pour l'industrie et fait partie des solutions à court terme pour régler les problèmes de main-d'œuvre. Il nous permet d'avoir accès à des travailleurs internationaux, au besoin, lorsqu'il n'y a pas suffisamment de Canadiens pour occuper tous les postes disponibles.

Le président: Merci, madame Dewhirst et monsieur Breton.

Madame Lockhart, allez-y.

Mme Alaina Lockhart: La discussion que nous avons aujourd'hui m'intéresse beaucoup. J'ai fait des études sur l'immigration, et je viens du milieu des ressources humaines.

L'une des sujets que nous abordons quand nous discutons d'immigration, bien que cela s'applique également aux ressources humaines, c'est la rétention. Avez-vous des données sur le roulement en agriculture, dans le domaine de la transformation et de la production? Est-ce que cela représente un problème?

Mme Portia MacDonald-Dewhirst: La rétention est effectivement un enjeu pour l'industrie.

Certains secteurs ont plus de succès en la matière. L'aquaculture, par exemple, parvient à retenir ses travailleurs. Nous ne savons pas pourquoi, mais c'est ce que nous indiquent les données. Peut-être choisissent-ils les bons candidats. Peut-être ont-ils de bonnes pratiques en matière d'intégration, de formation ou de rétention de la main-d'œuvre. Dans l'ensemble, l'aquaculture s'en tire très bien.

D'autres industries éprouvent plus de difficultés. Il y a plus de travail à faire.

Notre organisme ne fait pas que de la recherche, nous fournissons également des outils. Nous avons créé un outil de calcul des coûts liés au roulement de personnel et un outil d'analyse comparative du roulement de la main-d'œuvre dans l'industrie, qui seront lancés bientôt. Les régions et les secteurs pourront ainsi comparer leurs résultats, mieux comprendre où ils se situent en termes de roulement de personnel, découvrir s'ils performent bien en la matière et, sinon, déterminer ce qu'ils peuvent faire pour améliorer la situation. Nous offrons des outils et des formations sur ce qui peut être fait pour améliorer la rétention du personnel dans l'industrie, et nous donnons pas mal de formations sur le sujet.

C'est effectivement quelque chose de très coûteux. Une partie du problème vient du fait qu'il s'agit d'emplois peu qualifiés. Les gens essaient, puis décident si cela leur convient, ce qui peut poser problème aux entreprises. Je pense notamment aux usines de transformation de la viande.

● (1040)

Mme Alaina Lockhart: Nous avons parlé d'une approche pangouvernementale pour consolider la main-d'œuvre, le milieu rural, etc. Lloyd a déjà mentionné l'Internet à haute vitesse que les gens souhaitent avoir, bien sûr. Le logement est un autre enjeu. Quel est l'impact du logement sur les ressources humaines en agriculture?

Mme Portia MacDonald-Dewhirst: C'est un problème. C'est notamment un problème pour ceux qui font venir des travailleurs étrangers temporaires et qui doivent les loger pour moins de 30 \$,

comme le prévoit la règle. On ne trouve pas toujours toutes les options nécessaires en milieu rural, c'est donc un défi à relever. Dans l'une des recherches que nous avons menées auprès des Néo-Canadiens, on découvre qu'une des meilleures façons de les encourager à travailler dans l'industrie agricole est de les amener en milieu rural et de laisser la population locale les convaincre de s'y installer. Mais les communautés ont besoin d'aide pour y arriver. Il y a la question du logement, bien sûr, mais aussi celle des services offerts dans la communauté: l'école, les activités pour les enfants et les épouses, par exemple. Il y a beaucoup de choses à faire. Nous avons un problème de main-d'œuvre, mais nous devons privilégier une approche non seulement stratégique, mais également pluridimensionnelle. Nous vous avons d'ailleurs présenté certaines possibilités aujourd'hui.

Mme Alaina Lockhart: Vous devriez jeter un coup d'œil à l'étude que le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration mènera, au printemps prochain, je crois, sur les moyens d'attirer et de retenir de nouveaux arrivants dans l'Atlantique, car ses résultats devraient s'appliquer à tout le Canada.

Mme Portia MacDonald-Dewhirst: Absolument. Merci.

Mme Alaina Lockhart: Ma prochaine question concerne le secteur biologique. Vous avez mentionné dans votre déclaration préliminaire que les Maritimes avaient quelques réussites à leur actif. Comme je viens de l'Atlantique, j'aimerais en savoir plus. Je me demandais si vous pouviez en parler un peu plus.

Mme Ashley St Hilaire: L'Atlantique a un organisme très dynamique, l'Atlantic Canadian Organic Regional Network. Il a établi des partenariats très solides avec le gouvernement, ce qui a mené à l'adoption de règlements provinciaux en Nouvelle-Écosse, ainsi qu'au financement de plusieurs programmes de transition vers la culture biologique et à des collaborations pour mieux comprendre les besoins des producteurs biologiques et les difficultés qu'ils rencontrent, car il s'agit d'une belle occasion à saisir pour les Maritimes.

Voudriez-vous ajouter quelque chose?

Mme Geneviève Grossenbacher: La croissance de la production biologique varie d'une province à l'autre. Dans les prairies, par exemple, on l'observe surtout dans les cultures de plein champ et la production céréalière, alors que dans les Maritimes, en Colombie-Britannique, au Québec et en Ontario, la croissance s'observe principalement dans le milieu horticole.

Dans les Maritimes, on observe énormément de culture bio-intensive. Cela revient à votre question sur l'accès au capital et à l'infrastructure. Souvent, les agriculteurs n'ont accès qu'à 10 acres, voire moins, et n'ont pas toujours besoin de plus pour faire des profits et un revenu qui peut monter dans les six chiffres. Les Maritimes réussissent très bien à encourager l'arrivée de ces agriculteurs, mais, comme vous l'avez dit, la clé est dans la présence d'un organisme comme l'ACORN.

Il est essentiel de soutenir les organismes névralgiques qui, partout au Canada, aident les agriculteurs à créer et à développer leur entreprise, or ce soutien fait défaut actuellement. Il serait donc essentiel que le prochain cadre stratégique pour l'agriculture comprenne de l'aide pour le transfert des connaissances, le soutien des organismes qui forment les agriculteurs et l'accès à la terre.

● (1045)

Le président: Voilà qui termine notre séance.

Je tiens à vous remercier d'avoir été des nôtres. Ce fut une séance très instructive et nous en tirerons très certainement de l'information précieuse pour notre rapport. Merci beaucoup de votre comparution. Je suis sûr que nous aurons la chance de discuter à nouveau.

Avant de clore la séance, M. Anderson aimerait nous faire une demande.

M. David Anderson: Monsieur le président, j'aimerais demander au Comité d'envisager la possibilité de demander à Agriculture Canada et à Santé Canada de présenter un mémoire sur la crise à laquelle font face les grands éleveurs du sud-est de l'Alberta en raison du cas de tuberculose qui y a été rapporté. Je ne veux pas politiser notre travail, et nous essayons de ne pas le politiser, mais des dizaines de fermes familiales en subiront les conséquences. Je crois qu'il serait bon que nous puissions avoir le point de vue des grands éleveurs et des ministères concernés sur la question.

Je ne demande pas que nous le fassions immédiatement, mais je crois que nous devrions nous y mettre rapidement après notre pause, si la crise n'est pas résolue, comme la situation actuelle le laisse présager. On pourrait simplement aviser les ministères que le Comité risque de leur demander de témoigner, afin qu'ils soient prêts à se présenter dans un court préavis. Je pense que ce serait bon pour nous, et que nous avons la responsabilité de nous en informer.

Le président: Nous pourrions y réfléchir pendant la semaine d'interruption des travaux et décider ce que nous voulons faire à notre retour.

Avant de nous quitter, j'aimerais ajouter que nous venons d'apprendre que le budget supplémentaire des dépenses a été déposé à la Chambre. Si nous voulons nous pencher sur le budget – sinon, il sera approuvé –, nous avons deux jours qui pourraient être réorganisés. Nous pourrions utiliser les séances du 22 et 24 novembre pour l'étudier.

Monsieur Anderson.

M. David Anderson: Je pense que nous aimerions prendre une journée pour l'examiner. Nous aimerions également inviter le ministre pour en discuter avec lui.

Le président: Cela nous donnerait un peu plus de temps.

M. David Anderson: Bien sûr.

Le président: Nous sommes donc d'accord.

C'est tout ce que j'avais à ajouter. Merci encore à tous et à toutes. Bon retour à la maison.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>